

Essai sur le politique en tant que forme de la dépense

Achille Mbembe

Université de Witwatersrand

L'étude qui suit se propose d'analyser quelques-unes des manières d'imaginer le politique qui, dans l'Afrique contemporaine, accordent une place centrale à la pensée et à la pratique du pouvoir comme pensée et pratique de la guerre. Telle qu'elle est utilisée ici, la notion de « guerre » ne se réfère pas uniquement à ces moments précis de dramatisation du conflit qui se traduisent par l'affrontement belliqueux des forces, par une intensification des combats, puis des destructions entraînant des pertes humaines sur les champs de bataille. Cette sorte d'épreuve dont l'issue est, de bout en bout, suspendue au jugement des armes avait été bien étudiée en son temps par Clausewitz. Dans le cas africain, elle a fait, au cours de la décennie passée, l'objet de chroniques de plus en plus nombreuses et de plus en plus sophistiquées¹.

Préoccupées de décrire des événements particuliers, ces chroniques sous-estiment cependant la centralité que la guerre a fini par prendre dans la représentation que le sujet africain contemporain se fait de la vie, du politique en général et de sa relation avec la mort en particulier. De fait, lors de périodes plus ou moins prolongées de l'histoire récente de plusieurs pays, *donner la mort* a eu tendance à devenir aussi bien *ce par quoi l'on crée un monde* que le monde même que l'on fait être ou que l'on construit (*l'état de guerre*)². En d'autres termes, la guerre a été à l'origine de situations extrêmes et a octroyé à la mort une place centrale aussi bien dans les processus de constitution de la réalité que dans l'économie psychique en général. En tant que telles, les guerres africaines ont mis en branle au moins deux *logiques de la dépense* qui n'ont malheureusement pas fait l'objet d'études systématiques³.

Le premier type de dépense a trait à la capacité des guerriers à investir pleinement – et à sublimer intensément – des objets, des ressources, voire des personnes humaines ; puis à libérer une extraordinaire quantité d'énergie dont la fonction est d'assurer leur destruction répétitive – destruction de laquelle découle une relative jouissance. De ce point de vue, l'on pourrait affirmer, à la suite de Bataille traitant de l'acte d'exclusion, que l'acte guerrier dans l'Afrique contemporaine renferme une dimension érotique. Il est un aspect « corrélatif de l'érotisme anal de même que la souveraineté n'est qu'une forme particulière du sadisme »⁴. Ce *travail de destruction* comporte deux aspects. Le premier a trait à l'extraction/consumation/excrétion des richesses naturelles (or, diamants et autres produits du sous-sol)⁵. Le deuxième consiste, pour l'essentiel, à « donner la mort »⁶. Il est une manifestation éclatante du pouvoir absolu et souverain, que celui-ci s'exprime sur le plan de l'intention, de l'acte ou du fantasme.

Alors que dans le premier type de dépense, ce qui spécifie la pulsion de mort et la passion de détruire est la dynamique de la *prédation radicale* (extraction/consumation/excrétion), la deuxième forme de dépense participe, quant à elle, d'une logique de la cruauté et de l'excès (le pouvoir de tout faire sur le moment) étroitement liée au statut de la chair humaine et au devenir des ossements⁷. D'autre part, elle ouvre la voie à la possibilité de risquer la mort et de se faire tuer au nom de ce pour quoi on est prêt à vivre (*le politique en tant qu'acte sacrificiel*). Dans ce risque plus ou moins pleinement assumé, le principe de la

¹ Voir, récemment, différents numéros spéciaux de la revue *Politique africaine*, à l'exemple de « La Côte d'Ivoire en guerre : dynamiques du dedans et du dehors », 89, 2002 ; « Liberia, Sierra Leone, Guinée : la régionalisation de la guerre », 88, 2002 ; et « RDC : la guerre vue d'en bas », 84, 2002. Lire également J. Cillier, C. Dietrich, eds., *Angola's War Economy : The Role of Oil and Diamonds*, Pretoria, Institute of Security Studies, 2000 ; S. Ellis, *The Mask of Anarchy. The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, Londres, Hurst & Company, 1999. Voir, par ailleurs, P. Richards, *Fighting for the Rain Forest : War, Youth, and Resources in Sierra Leone*, Oxford, James Currey, 1996 ; « Lumpen culture and political violence : The Sierra Leone civil war », *Africa Development*, vol. XXII, 3&4, 1997 ; T. Allen, « Understanding Alice : Uganda's Holy Spirit movement in context », *Africa* 61, 1991, pp. 370-399 ; K. Wilson, « Cults of violence and counterviolence in Mozambique », *Journal of Southern African Studies* 18, 1992, pp. 527-582 ; C. Geffray, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, 1990.

² Cf. A. Mbembe, « Necropolitics », *Public Culture* 15, 1, 2003, pp. 11-40.

³ Concernant la notion de « dépense », lire G. Bataille, *La part maudite*, précédé de *La notion de dépense*, Paris, Minuit, 1967.

⁴ G. Bataille, *Œuvres complètes II. Écrits posthumes 1922-1940*, Paris, Gallimard, 1970, p. 220.

⁵ Bataille traite de l'« excrétion » comme l'une des deux impulsions humaines polarisées, l'autre étant l'« appropriation », dont la forme élémentaire est la consommation orale. L'excrétion, affirme-t-il, se présente comme le résultat d'une hétérogénéité. Elle libère des impulsions dont l'ambivalence est notoire. Lire G. Bataille, *Œuvres complètes II*, pp. 58-60.

⁶ Voir, à titre d'exemple, I. Brinkman, « Ways of death : Accounts of terror from Angolan refugees in Namibia », *Africa* 70 (2000), pp. 1-24.

⁷ Lire B. Boris Diop, *Murambi : Le livre des ossements*, Paris, Stock, 2000.

perte va de pair avec la volonté d'exercice du pouvoir sur l'inconnu que représente la mort, scène primitive s'il en était⁸.

Or, ainsi que le rappelle opportunément Castoriadis, ce pour quoi une société, une communauté, voire des individus sont prêts à vivre et à mourir « n'est la plupart du temps ni matériel ni " réel " »⁹. Très souvent, la politique de la vie et de la mort prend forme autour de « significations imaginaires sociales ». Ces significations imaginaires sociales sont incarnées dans et instrumentées par des institutions par et dans lesquelles, en temps dits de « paix civile », se constitue, s'organise et s'instrumentalise le double rapport de force et de violence en ce que ce double rapport a trait aux luttes « à propos du pouvoir, avec le pouvoir, pour le pouvoir »¹⁰.

En cela, le « temps de guerre » n'est pas si différent du « temps du politique », au point où Clausewitz lui-même a pu déclarer que la guerre était la politique continuée par d'autres moyens. Renversant cette proposition et formulant la thèse selon laquelle c'est la politique qui est la guerre continuée par d'autres moyens, Foucault a pu démontrer comment, dans une large mesure, le rôle du pouvoir politique était de « réinscrire perpétuellement ce rapport de force dans les institutions, dans les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans les corps des uns et des autres »¹¹, par le biais d'une panoplie de technologies et de dispositifs.

Mais si la teneur réelle du pouvoir repose, en fin de compte, dans sa capacité à reconduire la guerre sous d'autres formes, de quels types d'affrontements belliqueux le politique en Afrique constitue-t-il, en dernière instance, le signifiant ? Est-il possible d'interpréter la persistance des formes autoritaires de pouvoir, ou encore les expériences de paix et de réconciliation comme des épisodes de la guerre (si oui, laquelle ?), des fragmentations de celle-ci ou comme un déplacement radical de la guerre elle-même ? D'autre part, la guerre étant autant un moyen d'achèvement de la souveraineté qu'une manière d'exercice du droit de tuer, quelle place les formes contemporaines d'imagination du politique comme pensée de la guerre font-elles à la vie, à la mort et au corps, et sous quelles formes en envisagent-elles l'inclusion dans l'ordre du pouvoir¹² ?

Afin de répondre à ces interrogations, j'identifierai d'abord certains des éléments structurants – ou encore le contexte de production – des conditions matérielles de la vie dans l'Afrique du dernier quart du xx^e siècle. J'étudierai ensuite trois formations de l'imaginaire, spécifiques à bien des égards mais qui, s'enchevêtrant et se relayant sans cesse, dessinent autant de figures de la lutte politique et de la guerre en tant que prise sur les corps, sur les choses et sur la vie.

Dans la première configuration, l'on imagine le politique comme un refus délibéré et conscient de la guerre et un procès de sublimation du conflit et de la violence : le politique en tant que *donation*. Dans la deuxième, le politique est conçu comme un processus de conservation de la vie individuelle de par la présupposition de sa « sacrifiabilité ». La troisième ouvre un espace à la possibilité que n'importe qui puisse tuer (ou être tué par) n'importe qui d'autre. Tout au long de cet exercice, j'indiquerai chaque fois quelques noyaux autour desquels se cristallise désormais la pensée du conflit, et à partir desquels s'opère la convertibilité de l'idée du politique en affrontement à la mort.

Diffraction et dispersion

Trois événements majeurs ont, au cours du dernier quart du xx^e siècle, profondément affecté les conditions matérielles de production de la vie en Afrique. Ces événements sont les suivants : (1) le durcissement de la contrainte monétaire et ses effets de revivification des imaginaires du lointain et de la longue distance ; (2) la concomitance de la démocratisation et de l'informalisation de l'économie et des structures étatiques ; (3) la dispersion du pouvoir d'État et la diffraction de la société.

⁸ Pour une traduction romanesque de ce pouvoir, cf. A. Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.

⁹ C. Castoriadis, *Sujet et vérité dans le monde social-historique. Séminaires 1986-1987. La création humaine I*, Paris, Seuil, 2002, p. 26.

¹⁰ M. Foucault, « Il faut défendre la société ». *Cours au Collège de France de 1976*, Gallimard/Seuil, 1997, pp. 16-17.

¹¹ M. Foucault, op. cit., p. 17.

¹² Sur les rapports entre vie et pouvoir et la possibilité de définir la politique par sa relation à la vie, lire les analyses de M. Foucault sur le « biopouvoir » et sur la « gouvernementalité », in M. Foucault, *Dits et écrits*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1994 ; et G. Agamben, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, tr. M. Raiola, Seuil, Paris, 1997. On trouvera dans la revue *Multitudes*, 1, 2000, une critique de la notion de « biopolitique ».

Survenus en même temps, ces trois événements se sont parfois relayés ; parfois aussi, leurs effets se sont annulés réciproquement ou, au contraire, ils ont servi d'aiguillon les uns aux autres, jusqu'au point de provoquer un enroulement de l'expérience individuelle et sociale. Dans leur simultanéité, ces événements constituent le cadre d'émergence d'imaginaires du politique qui accordent une place prépondérante aux luttes pour ou contre le pouvoir comme affrontements belliqueux ayant pour finalité la triple prise sur les ressources et les objets, sur les corps, et, en définitive, sur la vie.

Prenons le durcissement de la contrainte monétaire et ses effets de revivification des imaginaires du lointain et de la longue distance¹³. Ce durcissement est, en partie, lié au glissement des modalités de l'insertion de l'Afrique dans l'économie internationale, à peine une dizaine d'années après les indépendances. Commencé au début des années 1970, ce glissement s'est étalé sur près d'un quart de siècle. Il est loin d'être parvenu à son terme. Même s'ils n'ont pas joué, à eux tout seuls, le rôle que leurs critiques leur accordent généralement, les programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990 en ont constitué un des tournants les plus marquants. Ces programmes n'ont guère permis de modifier, en faveur des pays africains, la structure de la spécialisation internationale de leurs économies. Mais ils ont largement contribué à la mise en place de nouvelles configurations de l'économique que ne suffisent plus à décrire et à expliquer ni les vieux schémas structuralistes « centre-périphérie », ni les théories de la dépendance, encore moins celles de la « marginalisation ».

En effet, entre les années 1980 et 2000, un capitalisme atomisé, sans effet d'agglomération ni pôles gigantesques de croissance, s'est développé sur les décombres d'une économie rentière autrefois dominée d'un côté par des sociétés d'État contrôlées par les clientèles au pouvoir, et de l'autre par des monopoles datant pour la plupart de l'ère coloniale et opérant sur des marchés captifs. La dichotomie économie urbaine–économie rurale, ou encore économie formelle et informelle caractéristique de l'immédiat après-colonisation a volé en éclats. S'y est substitué un patchwork, une mosaïque de sphères, bref une économie diffractée, composée de plusieurs noyaux enchevêtrés les uns dans les autres et entretenant avec le milieu environnant et les filières internationales des rapports changeants et extrêmement volatiles. De cette fragmentation extrême émerge, souvent à l'intérieur d'un même pays, une multiplicité de territorialités économiques parfois emboîtées les unes dans les autres, et souvent disjointes. C'est dans ce contexte que les enclaves minières, pétrolières ou halieutiques ont pris une importance décisive.

Qu'elles soient maritimes ou terrestres, les économies des enclaves sont de nature extractive. Elles sont, dans la pratique, déconnectées du reste du territoire national ou n'y sont reliées que par des réseaux ténus, voire souterrains. C'est notamment le cas de l'exploitation pétrolière en mer. Par contre, ces économies s'articulent directement aux filières du commerce international. Lorsqu'elles ne suscitent pas des logiques de guerre ou de conflit, les enclaves tendent à être, elles-mêmes, des espaces disputés. Parfois contrôlée par des multinationales auxquelles l'État central étend – ou délègue pratiquement – sa souveraineté, parfois en collusion avec des formations armées dissidentes, l'économie des enclaves constitue le symbole de l'osmose entre l'activité d'extraction, l'activité guerrière et l'activité mercantile.

Un autre aspect de la transnationalisation des économies africaines au cours du dernier quart du xx^e siècle est l'émergence des zones franches et de corridors dont l'objectif est de créer les conditions d'accueil des entreprises au sein d'espaces délimités et privilégiés sur le plan fiscal. Tel est notamment le cas en Afrique australe. Comme pour l'économie des enclaves, celle des corridors est tout orientée vers l'exportation et est, de ce point de vue, particulièrement sensible aux chocs de la demande mondiale et à la volatilité de la conjoncture. Viennent ensuite une combinaison de zones de flux, de territoires en déshérence, ou encore de capitations, de parcs et de réserves naturelles, véritables extraterritoires administrés sous divers régimes indirects, qu'exploitent les compagnies minières, touristiques ou forestières.

De toutes les conséquences ayant résulté de ce processus d'atomisation de l'économie de marché en Afrique, deux en particulier ont joué un rôle de premier plan dans la formation des imaginaires du politique en tant que rapport belliqueux, jeu de hasard et affrontement à la mort. D'une part deux types de violences autrefois relativement disjointes, dorénavant se combinent et se relaient : la violence du marché mise en branle par le biais des luttes pour l'accès aux ressources et leur privatisation, et la violence sociale rendue incontrôlable du fait de la perte de son monopole par la puissance publique. D'autre part, aussi bien les acteurs de la lutte sociale que les formes que prend cette lutte se sont diversifiés. Le refus du partage en commun d'une vie civile s'est traduit par un échange généralisé de violence. Dans cet échange, l'ennemi ne

¹³ Sur certains aspects historiques des imaginaires du lointain, lire, par exemple, A. Boehn, « The caravan trade in the nineteenth century », *Journal of African History*, III, 1962, pp. 349-359 ; M. Johnson, « Calico caravans : The Tripoli-Kano trade after 1880 », *Journal of African History*, XVII, 1, 1976, pp. 95-117 ; C.C. Stewart, « Southern Saharan scholarship and the *Bilad Al-Sudan* », *Journal of African History*, XVII, 1, 1976, pp. 73-93.

tend pas seulement à devenir la figure indispensable à la constitution d'une identité propre ; il est également l'objet d'une prédation obligatoire¹⁴. De plus en plus, le point culminant de cette prédation se trouve être le *massacre*.

Prenons, à titre d'exemple, la violence du marché (via les privatisations) et le durcissement de la contrainte monétaire¹⁵. Ces deux facteurs ont pesé sur la société d'au moins trois manières. D'abord, par le biais des processus d'institutionnalisation et de dépérissement des monnaies : dans la plupart des pays, le rapport monétaire s'est caractérisé par son inachèvement structurel. Cet inachèvement ne s'exprime pas seulement à travers le fait que les monnaies étaient en concurrence permanente avec d'autres monnaies dans leur propre espace économique (*pluralité des monnaies*), mais plus fondamentalement par l'absence de coïncidence – du moins à certaines périodes de l'histoire de certains pays – entre monnaie et souveraineté¹⁶. À cette fuite devant la monnaie nationale, il faudrait ajouter celle des capitaux. Aussi bien l'une que l'autre s'expliquent, de manière générale, par l'émergence de réseaux de transactions dollarisées.

Ces réseaux sont intégrés verticalement à l'économie internationale. Localement, les transactions dans diverses activités (tourisme, hôtellerie, banques, voire entreprises illégales) sont partiellement ou totalement libellées et soldées en devises étrangères. Ainsi, a-t-on connu, dans l'ancien Zaïre par exemple, des cas de sécession monétaire, des populations entières refusant d'utiliser la monnaie officielle dans une ou plusieurs provinces du territoire national¹⁷. Dans la plupart des cas, le rapport monétaire a donc toujours été un rapport en devenir, jamais assuré ni de sa légitimité, ni de sa souveraineté. À côté des cas d'éviction des monnaies anciennes et leur remplacement par de nouvelles autres, il faut ajouter la frivolité de la valeur de l'argent – frivolité aggravée par les hausses vertigineuses des prix, les dévaluations soudaines et successives, et la stagflation¹⁸. Enfin, à la volatilité de l'argent s'est conjuguée la vélocité de sa circulation et sa rareté¹⁹.

L'assèchement généralisé des liquidités, puis leur concentration progressive le long de quelques filières dont les conditions d'accès sont devenues chaque fois plus draconiennes ont eu pour conséquence la brutale contraction du nombre d'individus capables de passer des dettes à d'autres, c'est-à-dire de soumettre ces derniers à des obligations dont ils sont contraints de s'acquitter de manière appropriée²⁰. La nature de la dette elle-même a changé, la « dette de protection » devenant le signifiant ultime des rapports de parentèle, que ceux-ci soient réels ou fictifs²¹.

Plus qu'auparavant, l'argent est devenu une force de séparation des individus et un objet d'intenses conflits entre l'insatiable besoin de richesse des uns et la recherche effrénée de liquidité des autres comme parade à l'extrême précarité. Est ainsi apparue une nouvelle *économie des personnes* basée sur des relations purement marchandes et objectales. Le lien par les choses s'est solidifié en même temps que la primauté accordée à ces dernières, alors que le partage entre l'utilité et la moralité s'approfondit. C'est désormais ce clivage qui préside à la valorisation des personnes et à la mesure de leur utilité ; et, là où cette valorisation et cette utilité ne sont point attestées, à l'inscription de ces personnes dans des rapports de capture, voire à leur destruction pure et simple²².

¹⁴ L. de Heusch, « L'ennemi " ethnique " », *Raisons politiques*, n° 5, 2002, pp. 53-67.

¹⁵ Si l'on dispose d'analyses économiques des politiques monétaires au cours de cette période, tel n'est pas le cas d'études sur les rapports entre la monnaie et l'imagination sociale en général. Lire cependant E. Stiansen, J.I. Guyer, eds., *Credit, Currencies and Culture. African Financial Institutions in Historical Perspective*, Stockholm, Elanders Gotab, 1999 ; J.I. Guyer, ed., *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Londres, James Currey, 1994 ; O. Vallée, *Le prix de l'argent CFA. Heurs et malheurs de la zone franc*, Paris, Karthala, 1989.

¹⁶ Lire, par exemple, Jamil A. Mubarak, « A case of private supply of money in stateless Somalia », *Journal of African Economies*, vol. 11, n° 3, 2002, pp. 309-325.

¹⁷ Sur ces questions, lire, de manière générale, « Change, compétition et répartition des rôles entre monnaies », numéro spécial de la revue *Economies et Sociétés*, n° 1, 1996.

¹⁸ Pour une lecture orthodoxe de ces phénomènes, cf. M.J. Holmes, « The inflationary effects of effective exchange rate depreciation in selected African countries », *Journal of African Economies*, vol. 11, 2, 2002, pp. 201-218.

¹⁹ Lire, par exemple, A. Marie, « " Y a pas l'argent " : L'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers Monde* 36, 1995. Ou encore L. Brydon, « " With a little bit of luck... " Coping with adjustment in urban Ghana, 1975-90 », *Africa* 69, 3, 1999, pp. 366-385.

²⁰ Sur les dilemmes provoqués, en particulier, par les pressions inflationnistes et la manière dont ces pressions ont en retour structuré les luttes pour l'argent et pour la survie en milieu urbain, lire J.I. Guyer, L. Denzer, A. Agbaje, eds., *Money Struggles and City Life. Devaluation in the Popular Economy in Nigeria, 1986-96* (à paraître).

²¹ Sur d'autres approches de la « dette », lire J. Roitman, « Unsanctioned debt... », *Public Culture*, vol. 15, n° 2, 2003.

²² K. Bales, *Disposable People. New Slavery in the Global Economy*, Berkeley, University of California Press, 1999.

Par ailleurs, l'afflux contrôlé et la fixation des mouvements de l'argent autour de zones d'extraction de ressources spécifiques fonctionnant sur le mode des comptoirs anciens ont permis la formation d'*enclaves* au cœur d'une économie sinistrée (enclaves pétrolières, diamantifères, touristiques...). Ainsi que je l'ai expliqué plus haut, la concentration des activités d'extraction des ressources de valeur autour de ces « réserves » a, en retour, fait de ces dernières des espaces privilégiés du conflit et de la guerre. Celle-ci est, elle-même, alimentée par la mercantilisation accrue des produits de l'extraction. Grâce à l'ensemble de ces activités, des possibilités inédites d'arrimage à l'économie mondiale ont été entrouvertes. Elles passent par diverses médiations allant de l'hémorragie des capitaux à l'économie criminelle tout court, en passant par le trafic des armes.

En contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle géographie du conflit et à l'apparition de formes inédites de territorialisation et de mise en échelle de l'économie, les mouvements de l'argent ont accentué la fragmentation des espaces économiques nationaux et régionaux. Alors que certains espaces accusaient une démonétarisation avancée, voire connaissaient un retour aux pratiques de troc ou d'autosubsistance, d'autres faisaient l'expérience d'une dollarisation aux effets imprévus²³. De manière générale, le double mouvement d'omni-accessibilité à l'argent d'un côté et d'extrême rareté de l'autre n'a fait qu'en exprimer davantage la puissance, la vérification des droits de chacun se faisant de plus en plus et désormais sur la base du principe de l'achat et de la vente.

Plus importantes encore pour cette discussion sont les imaginaires culturels que ce mouvement a mis en branle. Face aux contraintes résultant d'une réduction drastique de la circulation fiduciaire, un fait central dans l'émergence de ces imaginaires a été l'impératif consistant à aller, désormais, gagner de l'argent au loin²⁴. Les nouvelles dynamiques d'acquisition du gain occasionnées par la rareté de l'argent ont par conséquent conduit à une revivification sans précédent des *imaginaires du lointain et de la « longue distance »*²⁵. Cette revivification s'est traduite d'un côté par un accroissement inédit des capacités de mobilité extensive des agents privés, et de l'autre par des tentatives violentes d'immobilisation et de « fixation » spatiale de catégories entières de populations, et par l'apparition de nombreuses « zones grises » où des forces immédiates procèdent à l'organisation de « la mort de masse », notamment à la faveur des guerres²⁶. Dans le contexte de diffraction évoqué plus haut, une nouvelle forme de gouvernementalité est donc née.

Elle consiste en la gestion de la mobilité des personnes, des individus, voire des multitudes, par des juridictions ou des formations armées hors l'État. Cette gestion est elle-même devenue indissociable de la maîtrise des corps dont on libère les possibilités de mouvement ; que l'on pousse à l'exode massif, puis que l'on immobilise dans des espaces d'exception à l'instar des « camps » et autres « zones de sécurité » ; que l'on incapacite physiquement par le biais de mutilations diverses ; ou que l'on détruit en masse, sur le modèle des sacrifices humains anciens, par le biais des massacres. Aux techniques de police et de discipline utilisées sous la période autoritaire pour assurer le contrôle des individus, au choix entre obéissance et désobéissance qui caractérisait le modèle du « commandement » colonial et du potentat postcolonial se substitue progressivement une alternative plus tragique parce que plus extrême : le choix entre la survie et la mort.

Désormais, ce qui est en jeu dans l'exercice d'un pouvoir plus morcelé et plus capillaire que jamais, c'est en grande partie la même chose que ce qui est en jeu dans la guerre elle-même : la possibilité de production et de reproduction de la vie tout court. Cette nouvelle forme de gouvernementalité fondée sur la multiplication des situations d'extrémité et le *rapport de capture* ne s'attaque aux corps et à la vie que pour mieux contrôler les flux de ressources, d'objets et de marchandises libérés soit par le processus de l'informalisation, soit par le biais des capitations et autres formes de gouvernement privé indirect. Mais la vie étant devenue, plus que par le passé, une colonie des pouvoirs immédiats, ses termes ne sont pas seulement économiques. Il importe, par conséquent, de s'arrêter un instant sur la signification de ce travail de destruction dont une partie importante consiste en la dépense d'innombrables vies humaines.

²³ Lire P. De Boek, « Domesticating diamonds and dollars : Identity, expenditure and sharing in Southwestern Zaire (1984-1997) », *Development and Change* 29, 1998, pp. 777-810.

²⁴ Lire D. F. Bryceson, « Multiplex livelihoods in rural Africa », *Journal of Modern African Studies*, vol. 40, n° 1, 2002, pp. 1-28 ; et la synthèse de A. de Haan, « Livelihoods and poverty : The role of migration. A critical review of the migration literature », *The Journal of Development Studies*, vol. 36, n° 2, 1999, pp. 1-47. Voir également K. Hart, « Kinship, contract and trust : The economic organization of migrants in an African city slum », in D. Gambetta, ed., *Trust : The Making and Breaking of Cooperative Relations*, Londres, Basil Blackwell, 1988.

²⁵ Cf. les études de A. Simone, « On the worldling of cities in Africa », *African Studies Review*, vol. 44, n° 2, 2001 ; et M. Diouf, « The Murid trade diaspora and the making of a vernacular cosmopolitanism », *Public Culture*, 12, 2000, pp. 679-702.

²⁶ J. Edkins, « Sovereign power, zones of indistinction, and the camp », *Alternatives* 25, 2000, pp. 3-25.

Bataille avait noté en son temps que cette forme de la dépense remet en question le principe classique de l'utilité. S'appuyant en particulier sur les sacrifices et les guerres aztèques, il s'était penché sur ce qu'il appelait « le prix de la vie » dans son rapport avec la « consommation ». Il établissait, par là même, l'existence d'une formation du pouvoir où le souci de sacrifier et d'immoler le plus grand nombre constitue, en soi, une forme de « production ». Les sacrifices humains, ici, s'expliquaient par la croyance selon laquelle le soleil devait pouvoir manger le cœur et le sang du plus grand nombre de gens, et notamment des prisonniers.

Tel étant le cas, la guerre relevait de la nécessité, à savoir la reproduction du cycle solaire. Elle n'était pas d'abord liée à une quelconque volonté de conquête. Sa signification centrale était de rendre possible l'acte de consommation. Par cet acte, le risque de voir le soleil s'assombrir – et donc la vie s'éteindre – était écarté²⁷. Les sacrifices humains permettaient, quant à eux, de restituer au monde sacré ce que l'usage servile avait dégradé et rendu profane. Cette forme de destruction – ou encore de consommation violente et sans profit – constituait, d'après Bataille, le meilleur moyen de nier le rapport utilitaire entre l'homme et la chose.

Dans le cas qui nous préoccupe ici, les massacres et la destruction des vies humaines participent, à bien des égards, d'un principe de négation plus ou moins similaire. Il n'est cependant pas certain que de tels gaspillages sanglants contribuent à la production de choses sacrées – fonction que Bataille assigne au sacrifice en général. À l'origine se trouve en effet l'idée d'un ennemi, « corps étranger » qu'il faut expulser ou éradiquer. Dans la mesure où le rapport à l'ennemi s'énonce sur le mode de la lutte entre espèces différentes, il est possible d'affirmer qu'une telle logique de l'inimitié constitue une forme de « politique totale ».

Le complexe de la guerre, ici, renferme au demeurant l'ensemble des activités que Bataille décrit comme participant de la « dépense ». Il s'agit de toutes ces formes dites improductives et qui, de ce fait, ne servent en rien à la production, ni à court, ni à moyen terme : le luxe, le deuil, le culte, les spectacles, les activités sexuelles perverses, le spectacle des douleurs et de la cruauté, les supplices partiels, les danses orgiaques, les scènes lubriques, les plaisirs fulgurants, l'excision des os, la satisfaction violente du coït, bref, le transport d'exaltation qui facilite l'excrétion.

En tant que « corps étranger » ou comme « poison », l'ennemi est donc soumis à la pulsion excrémentielle : il doit être « expulsé », à la manière d'une chose abjecte avec laquelle il est besoin de rompre brutalement. Dans ces conditions, la violence est susceptible de prendre les allures de la « défécation ». Mais la logique de la « défécation » n'exclut pas d'autres dynamiques. Tel est le cas de cette autre forme de violence qui vise à ingurgiter et à incorporer l'ennemi tué. Cette logique de la manducation a pour finalité la captation de la condition virile de la victime et de sa puissance germinative. Aussi bien la logique de la défécation que celle de la manducation exigent la violation des prohibitions et tabous.

Parce qu'elles reposent en très grande partie sur les valeurs de l'itinérance par opposition à celles de la sédentarité, les nouvelles dynamiques d'acquisition du gain ont contribué à une modification profonde des figures de l'appartenance. La violence sociale tend à se cristalliser autour des questions désormais cruciales que sont la constitution des identités, les modalités de la citoyenneté, la gestion de la mobilité des personnes, la circulation des biens et les conditions de capture des ressources flottantes. Dans ces nouvelles formes de la lutte sociale et politique, trois thématiques sont privilégiées : celle de la communauté d'origine (terroir et autochtonie), celle de la « race » et celle de la religion.

Au moins deux conceptions de la citoyenneté en sont venues à s'opposer dans l'esprit public. D'une part prévaut l'idée officielle selon laquelle est citoyen d'un pays celui à qui l'État reconnaît cet attribut. De l'autre, domine la conception selon laquelle le principe de citoyenneté découle principalement des liens de sang (réels ou supposés), de la naissance et de la généalogie. Les liens de sang permettent en effet de fonder la distinction entre les « autochtones » et les « allogènes », les « natifs » (originaires) et les « étrangers ». Cette production identitaire a permis la remise à jour des anciens royaumes et chefferies, la naissance de nouveaux groupes ethniques soit par séparation d'avec les anciens, soit par amalgamation. Elle a également donné lieu à de violents conflits qui se sont soldés par de nombreux déplacements de populations. Elle a enfin alimenté les irrédentismes, notamment dans les pays où les minorités avaient le sentiment d'être exclues des bénéfices matériels du pouvoir²⁸.

²⁷ G. Bataille, *La part maudite*, précédé de *La notion de dépense*, pp. 84 et suivantes.

²⁸ Cf. K. Vlassenroot, « Citizenship, identity formation and conflict in South Kivu », *Review of African Political Economy*, vol. 29, n° 93, 2002, pp. 499-515 ; D. Eyoh, « Conflicting narratives of Anglophone protest and the politics of identity in

Deux *polis* et deux types d'espaces civiques aux formes d'entrelacement complexes sont ainsi apparus : d'un côté la cité *intra-muros* (lieu des origines et de la coutume, dont on porte au besoin avec soi les signes au fur et à mesure des déplacements au loin) et, de l'autre, la cité *extra-muros* (celle qui est rendue possible par la dispersion et la plongée dans le monde)²⁹. Du fait que chaque *polis* dispose dorénavant de son « double » découle le rôle emblématique désormais joué par les migrants et les diasporas³⁰. Pour le reste, le double procès de *transnationalisation des sociétés africaines* et de repli sur les origines, ajouté à la mercantilisation accrue du travail consécutive à l'accroissement des capacités de mobilité extensive, ont eu pour effet de raviver les conflits autour du rapport entre « communauté », appartenance et propriété.

La dispersion et l'éparpillement imposés par les nécessités d'acquisition des gains au loin n'ont certes pas aboli les caractérisations anciennes de la « communauté ». Dans bien des cas, celle-ci est demeurée ce territoire d'origine, concret et géographiquement situé, que l'on s'approprie, que l'on défend et que l'on cherche à protéger contre ceux qui n'en font pas partie³¹ ; et au nom duquel l'on tue et l'on se fait tuer au besoin. De considérables inflexions sont néanmoins apparues dans la relation entre « ce qui appartient à plus d'un, à plusieurs ou à tous » (et qui est copartageable en raison de la dette de don découlant de l'appartenance à la même « communauté d'origine ») et ce qui, étant strictement « privé », est passible d'une jouissance strictement individuelle.

Du fait que la maîtrise des conséquences de la transnationalisation implique non seulement le contrôle et la domination des distances, mais aussi l'art de multiplier les appartenances, une chaîne d'« intermédiaires », tisseurs de connexions avec le monde externe, courtiers et spécialistes du négoce des objets, des récits et des identités ont vu leurs statuts survalorisés. La survalorisation de ces statuts a bénéficié de l'écart grandissant entre les frontières officielles et les frontières réelles³². Il s'en est suivi non seulement une plus grande vélocité des migrations, mais aussi la constitution de filières et de réseaux qui, dépassant les cadres territoriaux des États postcoloniaux, se sont spécialisés dans la mobilisation des ressources à longue distance³³.

Sur un autre registre, la possession monétaire (ou son impossibilité) a profondément déplacé les cadres de formation de l'individualité et des régimes de subjectivité. D'une part, là où domine la rareté, l'intensité des besoins et l'impossibilité de les satisfaire ont été telles qu'une rupture s'est opérée dans la manière dont les sujets sociaux font l'expérience du désir, de l'envie et de la satiété. Domine désormais la perception selon laquelle aussi bien l'argent, le pouvoir que la vie sont gouvernés par *la loi du hasard*.

D'immenses fortunes sont bâties du jour au lendemain sans que les facteurs qui y ont contribué soient, le moins du monde, apparents. D'autres fortunes se volatilisent au même rythme, sans cause visible. Rien n'étant certain et tout étant possible, l'on prend des risques avec l'argent comme on les prend avec le corps, le pouvoir et la vie. Aussi bien le temps que la vie, voire la mort, se ramènent à un immense jeu de hasard. Par contre, parmi les catégories sociales capables d'amasser facilement des fortunes, ce sont les rapports entre le désir et ses objets qui ont changé, la préoccupation sensualiste et hédoniste de la consommation, la possession idolâtre et la jouissance ostentatoire des biens matériels devenant le lieu même de mise en scène de nouveaux styles de vie³⁴.

Dans les deux cas cependant, les contenus culturels du processus de différenciation ont été les mêmes, à savoir, d'un côté une conscience aiguë de la volatilité et de la frivolité de l'argent et de la fortune,

Cameroon », *Journal of Contemporary African Studies*, 16 (2), 1998 ; M.A. Pérouse de Montclos, « Pétrole et conflits communautaires au Nigeria : Perspectives historiques », *Afrique contemporaine*, n° 190, 1999, pp. 20-38.

²⁹ Pour ce genre de « cité », cf. les contributions réunies dans « Marseille, carrefour d'Afrique », in *Hommes & Migrations*, n° 1224, 2000 ; lire également T. Faist, « Transnational social spaces out of international migration : evolution, significance and future prospects », *Archives européennes de sociologie*, XXXIX, 2, 1998, pp. 213-247.

³⁰ Lire F. Kupferberg, « Models of creativity abroad : migrants, strangers and travellers », *Archives européennes de sociologie*, XXXIX, 1, 1998, pp. 179-206.

³¹ Lire P. Geschiere, « Ecology, belonging and xenophobia : The 1994 Forest Law in Cameroon and the issue of " community " », in H. Englund, F. Nyamnjoh, eds., *Rights and Politics of Recognition in Africa* (à paraître).

³² Cf. A. Mbembe, « At the edge of the world : Boundaries, territoriality, and sovereignty in Africa », *Public Culture*, vol. 12 (1) 2000, pp. 259-284.

³³ C. A. Babu, « Brotherhood solidarity, education and migration : The role of the *Dahiras* among the Murid muslim community of New York », *African Affairs*, 101, 2002, pp. 151-170 ; C. Sumata, « Migradollars and poverty alleviation strategy issues in Congo », *Review of African Political Economy*, vol. 29, n° 93, 2002, pp. 619-628 ; A.S. Fall, « Migrants' long distance relationships and social networks in Dakar », *Environment and Urbanization*, 10, 1, 1998, pp. 135-145.

³⁴ Cf. J.P. Warnier, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.

et d'autre part une conception instantanéiste du temps et de la valeur – le temps court de la vie. Même lorsque les stratégies suivies par les acteurs individuels ont varié d'une situation à l'autre, la conception du temps et de la valeur comme contenus dans, et s'épuisant dans l'instant, et celle de l'argent comme volatile et frivole ont largement contribué à la transformation des imaginaires, tant de la richesse que du dénuement et du pouvoir. Autant le pouvoir que la fortune, la jouissance, la misère que la mort elle-même ont d'abord été éprouvées selon des critères matérialistes. D'où l'émergence de subjectivités au centre desquelles se trouve le besoin de tangibilité, de palpabilité et de tactilité. Au demeurant, l'on retrouve ces caractéristiques tant dans les formes d'expression de la violence que de la jouissance, ou encore dans l'usage général des plaisirs³⁵.

Examinons à présent les effets de *la concomitance de la démocratisation et de l'informalisation de l'économie et des structures étatiques*³⁶. Tout au long du dernier quart du xx^e siècle, informalisation de l'économie et dispersion du pouvoir d'État se sont superposées. Dans certains cas, ces deux phénomènes se sont entrecroisés. Dans d'autres encore, ils se sont annulés réciproquement. Très souvent, ils se sont renforcés l'un l'autre. À titre d'exemple, au début des années 1980, les mécanismes culturels et institutionnels qui rendaient possible l'assujettissement et grâce auxquels opérait la subordination avaient atteint leurs limites.

Par-devers le masque de l'ordre et de la loi et le théâtre d'État, un processus souterrain de dispersion graduelle du pouvoir était en cours³⁷. Certes, là où l'État s'était consolidé au cours des décennies précédentes, l'administration disposait encore d'une bonne partie de ses ressources coercitives. Les conditions matérielles d'exercice du pouvoir et de la souveraineté s'étaient cependant détériorées au fur et à mesure de l'aggravation des contraintes liées au remboursement de la dette et à l'application des politiques d'ajustement structurel. La crise des économies ne se relâchant point, l'effilochement s'était poursuivi tout au long des années 1990, l'effritement des structures étatiques prenant des formes parfois inattendues.

Au cœur du processus d'informalisation des structures étatiques se trouve la menace d'*insolvabilité générale* qui, au cours du dernier quart du xx^e siècle, a caractérisé la vie économique et matérielle dans son ensemble. Parce que l'assèchement des liquidités touchait aussi bien l'État que la société, il a contribué à modifier substantiellement les systèmes d'équilibre et d'échange qui étaient au fondement de la socialisation étatique sous la période autoritaire³⁸. Au fur et à mesure qu'au niveau de l'État la pratique des impayés budgétaires devenait la règle, la chaîne des impayés s'étendait au niveau de la société.

Les acteurs sociaux ont alors réagi soit en intensifiant les pratiques de contournement et de détournement, soit en ayant recours à diverses formes de désobéissance fiscale, soit en amplifiant les pratiques de falsification et de défection. Parallèlement, loin de faire naître un capitalisme populaire, la distribution des actifs de l'État via le processus de privatisation a entraîné la cession d'une grande partie du patrimoine public à des opérateurs privés dont certains étaient déjà détenteurs du pouvoir politique. La simultanéité de ces deux processus (d'un côté l'insolvabilité générale et de l'autre la modification des régimes d'appropriation de ce qui, jusqu'alors, faisait l'objet d'une copossession fût-elle fictive) a accentué la crise de la propriété.

Au total, les processus survolés ci-dessus ont déplacé les paramètres de la lutte pour la subsistance. La distinction entre les luttes pour la subsistance proprement dites et les *luttes pour la survie* tout court s'est dissipée³⁹. Dans l'un et l'autre cas, la vie au quotidien s'est de plus en plus définie à partir du paradigme de la menace, du danger et de l'incertitude. Petit à petit a pris forme un monde social où la méfiance à l'égard

³⁵ Au sujet de cet hédonisme, lire C. Monga, « Let's eat », in S. Nuttall, *African Aesthetics : Essays on Beauty and Ugliness* (à paraître).

³⁶ D'innombrables études ont été réalisées sur les pratiques de l'« informalisation » en Afrique. Malheureusement, la plupart se limitent aux aspects économiques et à ceux qui touchent soit aux stratégies de survie matérielle, soit à celles d'accumulation, ou encore aux rapports entre l'« informel » et l'État. Très peu se sont attardées sur les pratiques de l'informalisation en tant que formes contemporaines de l'imagination culturelle et politique. Encore moins se sont-elles préoccupées d'identifier et d'analyser les rapports entre ces processus et la constitution des nouvelles arènes du pouvoir. C'est à ces deux derniers aspects que nous nous référons lorsque nous utilisons le terme d'« informalisation » dans la présente étude.

³⁷ J.-F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, *Le politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1993.

³⁸ Aspect développé dans A. Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001.

³⁹ J. Lugalla, *Crisis, Urbanization, and Urban Poverty in Tanzania : A Study of Urban Poverty and Survival Politics*, Londres, University Presses of America, 1995 ; A. Harts-Broekhuis, « How to sustain a living : urban households and poverty in a Sahelian town of Mopti, Africa », *Africa* 67, 1, 1997, pp. 106-131.

de tous et le soupçon vont de pair avec le besoin de protection contre des ennemis de plus en plus invisibles⁴⁰.

Cette sensibilité sociale a été renforcée, en bien des endroits, par la prédication des nouvelles églises pentecôtistes dont le noyau du message consiste en la lutte généralisée contre les démons⁴¹. Peu à peu, l'idée de la séparation d'avec autrui, source de tracas, a pris de l'ampleur. La production de la vie s'effectuant désormais dans un contexte général d'insécurité, – et, dans des cas extrêmes, à proximité de la mort – les luttes sociales en sont venues à s'apparenter de plus en plus à l'activité guerrière proprement dite⁴². En retour, la guerre en tant que signifiant majeur de la conduite de la vie journalière est devenue, par extension, le signifiant central de la lutte politique, la lutte pour le pouvoir s'exerçant de prime abord comme *pouvoir de donner la mort* ; et la résistance au pouvoir ayant désormais elle-même pour objet et pour point d'ancrage le vivant dans sa généralité⁴³.

Partant de l'événement central qu'aura été, au long des années 1980, la contrainte monétaire, je viens de montrer comment la concomitance de l'informalisation de l'économie et des structures étatiques, tout en accélérant la transnationalisation des sociétés africaines, a rendu propice l'émergence d'un imaginaire du politique dont le signifiant central est la guerre, c'est-à-dire la capacité d'ôter sa vie à l'ennemi. Il me faut, à présent, m'appesantir sur un processus simultané dont l'effet d'amplification sur cet imaginaire est incontestable : *la dispersion du pouvoir d'État et la diffraction de la société*.

Cette dispersion prendra des formes paradoxales qui, se renforçant réciproquement, imprimeront aux processus africains de démocratisation un aspect singulier. D'une part, l'affaiblissement des capacités administratives de l'État ira de pair avec la privatisation de certaines de ses fonctions régaliennes⁴⁴. D'autre part, la prime accordée à la dérégulation se traduira sur le terrain par un mouvement de *désinstitutionnalisation*, lui-même propice à la généralisation des pratiques informelles. On retrouvera cette informalité non seulement dans les domaines de l'économique, mais au cœur même de l'État et de l'administration et dans tous les aspects de la vie sociale et culturelle ayant quelque rapport que ce soit avec la lutte pour la survie.

Or, la généralisation des pratiques informelles entraînera non seulement une prolifération des instances de production des normes (sans qu'aucune de ces instances ne soit à même d'imposer intégralement ses propres normes), mais aussi une démultiplication sans précédent des possibilités de contournement des règles et des lois, au moment même où les capacités de sanction détenues par les pouvoirs publics et autres autorités sociales seront les plus affaiblies⁴⁵. Dès lors, les conduites visant à infléchir les normes aux fins d'accroître les rentes et tirer le bénéfice maximum de la défaillance des institutions formelles prévaudront aussi bien chez les agents publics que privés⁴⁶.

De façon plus déterminante, la démocratisation survient à un moment où, du fait de la brutalité de la contrainte monétaire, le processus de *diffraction* de la société a atteint des profondeurs insoupçonnées. Dans le contexte de la lutte pour la survie qui caractérise le dernier quart du xx^e siècle africain, la diffraction de la société prend des formes diverses. En plus des figures extrêmes et des situations-limites que sont les guerres, les recompositions territoriales, les déplacements forcés de populations et les massacres, elle se donne à voir dans le recours des sujets sociaux à une multiplicité de registres de l'action et à un enchevêtrement similaire des codes de légitimation⁴⁷.

Multiplicité des identités, des allégeances, des autorités et des juridictions, accentuation de la mobilité et de la différenciation, vélocité dans la circulation des idées, la réappropriation des signes et le travestissement des symboles, volatilité du temps et de la durée, capacités accrues d'échangeabilité des objets et de conversion des choses en leur contraire, fonctionnalité accrue des pratiques de l'improvisation :

⁴⁰ P. Geschiere, *État et sorcellerie au Cameroun*, Paris, Karthala, 1995 ; I.A. Niehaus, *Witchcraft, Power, and Politics : Exploring the Occult in the South African Lowveld*, Le Cap, David Philip, 2001 ; A. Ashforth, *Witchcraft, Violence, and Democracy in Post-Apartheid South Africa* (à paraître).

⁴¹ B. Meyer, *Translating the Devil*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1999.

⁴² Lire S. Jackson, « Making a killing : Criminality and coping in the Kivu war economy », *Review of African Political Economy*, vol. 29, n° 93, 2002, pp. 517-536.

⁴³ Cf. U. Kistner, « Sovereign power and bare life with HIV/AIDS : Biopolitics South African style » (Manuscrit, 2002).

⁴⁴ A. Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001 ; B. Hibou, sous la dir. de, *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

⁴⁵ A. Mbembe, J. Roitman, « Figures of the subject in times of crisis », *Public Culture*, 7, 2, 1995, pp. 323-352.

⁴⁶ M. Niger-Thomas, « Women and the arts of smuggling in Western Cameroon », *African Studies Review*, vol. 44, n° 2, 2001, pp. 43-70.

⁴⁷ J. Roitman, « The Ethics of Illegality in the Chad Basin » (Manuscrit, 2003).

tout sera utilisé pour atteindre toutes sortes de fins et tout deviendra objet de négociation et de marchandage⁴⁸. Au fractionnement de la puissance publique répondra, comme en écho, la constitution, la multiplication, puis la dissémination de nœuds de conflits au sein de la société. De nouvelles arènes du pouvoir émergeront au fur et à mesure que les impératifs de survie accentueront le processus d'autonomisation des sphères de la vie sociale et individuelle. Plus qu'auparavant, les pratiques de l'informalisation ne se limiteront plus aux seuls aspects économiques et aux stratégies de survie matérielle. Elles deviendront, petit à petit, les *formes privilégiées de l'imagination culturelle et politique*.

Les conséquences de ce nouvel état culturel sur la vie psychique et sur la constitution des mouvements sociaux et la formation des alliances et des coalitions seront considérables. D'un côté, le temps court marqué par l'improvisation, les « arrangements » ponctuels et informels, les impératifs de conquête immédiate du pouvoir ou la nécessité de le conserver à tout prix seront privilégiés au détriment des « projets » à long terme. Il en résultera une instabilité culturelle de nature structurelle. Les alliances se noueront et se dénoueront continuellement. Le caractère provisoire et constamment renégociable des contrats et des accords accentuera la réversibilité fondamentale des processus.

Sur un autre plan, l'opposition ne sera que faiblement institutionnalisée. Elle agira au gré des circonstances, zigzaguant constamment entre principes, compromis et compromissions, au milieu de retournements brusques de situations, de la fluidité et du caractère ouvert des choses. L'enchevêtrement des logiques segmentaires et des logiques hiérarchiques, des dynamiques profanes et de celles de l'invisible, de l'occulte et du sacré, la divergence des intérêts, la multiplicité des allégeances et des relations d'autorité empêcheront toute coalescence et toute cristallisation durable des mouvements sociaux. D'où une interminable parcellisation des conflits, le vide de légitimation, et le caractère cloisonné, fragmentaire et scissipare des luttes organisées : la dévoration mutuelle.

Les facteurs structurants examinés plus haut n'ont pas seulement pesé sur les résultats de la démocratisation en Afrique. Ils ont également servi de cadre à la transformation des imaginaires du politique et des modèles du pouvoir. Dans la suite de cette étude, je m'attacherai à examiner trois configurations culturelles parfois spécifiques, parfois enchevêtrées, parfois superposées, mais qui toutes, de façon différente, indiquent jusqu'à quel point les luttes pour la survie physique et la reproduction de la vie tout court sont désormais le principal enjeu de l'exercice du pouvoir et des imaginaires de la guerre et de la démocratie en Afrique.

Du politique à l'état civil : domestication de la violence et sublimation du conflit

La première est une configuration culturelle au sein de laquelle le politique est délibérément imaginé comme un don et comme un processus de refus de la guerre et de sublimation du conflit et de la violence. La sublimation du conflit ne signifie point que celui-ci ne se manifeste pas publiquement ou qu'il est tué dans l'œuf. Elle n'a pas pour but la fin du désaccord, bien au contraire. Elle consiste en la mise en place d'un ensemble d'institutions en charge de la délibération et de la négociation, d'une série de langages et de signes, bref, en l'invention d'une culture de la vie publique qui intègre en elle le changement en tant que valeur. Ce faisant, le recours mécanique à une épreuve de force qui signalerait l'entrée de la société dans un mouvement général d'autodestruction est rendu superflu. Du coup, sont créées des conditions telles qu'aussi intenses soient-elles, les luttes partisans n'ont point pour but primordial l'anéantissement physique de l'adversaire. Elles n'ont plus pour débouchés uniques la sédition ou la dissension violente. Elles tirent désormais leur légitimité de leur contribution à la formation d'un corps civique qui, en domestiquant la violence, fait naître et consolider la possibilité d'un « vivre ensemble politiquement », et, *ipso facto*, crée collectivement les conditions qui permettent à chacun de mener la « vie heureuse » qui lui plaît.

L'un des moments les plus dramatiques de ce procès de sublimation et de cette création collective des conditions du « bonheur » et de la « vie heureuse » est le moment électoral. Dans la dramaturgie de la démocratie, l'élection combine les trois qualités du rite, de la liturgie et de la magie. Comme tout rite et toute liturgie, elle requiert une certaine performativité. À l'instar du culte et de la magie, elle constitue, en elle-même, un langage autorisant et autorisé en même temps que fondamentalement polysémique ; elle implique une certaine efficace symbolique.

⁴⁸ S. Berry, « Social institutions and access to resources », *Africa* 59, 1, 1989, pp. 41-55.

Enfin, elle constitue la forme de validation collective la plus incontestable d'une manière de lutte pour le pouvoir : celle-là qui, désormais, entend se passer de l'impératif du meurtre. C'est en cela que dans la dramaturgie de la démocratie, l'acte électoral revêt une dimension civilisationnelle : il rend caduc le rapport primitif entre la lutte politique et l'acte sacrificiel. En d'autres termes, l'élection autorise que soit abolie, dans la lutte pour le pouvoir, l'apparente nécessité de recours au crime. La dette ainsi établie entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés n'est plus, dès lors, une dette de sang. Elle est d'un autre ordre.

Le moment électoral constitue d'autre part ce fragment de temps qui combine des figures, des lettres, des insignes, des images et des nombres ; qui participe aussi bien de l'oracle, de la divination que de la prophétie puisqu'il oblige les prétendants au pouvoir à évoquer publiquement les choses passées (le bilan) et à convoquer les choses futures (les promesses et les illusions). Ce fragment de temps est à l'origine d'un commerce au terme duquel la possibilité d'un « vivre ensemble politiquement » est reconfirmée et reconsacrée. Rituel païen donc, en même temps que vaste champ sémiotique, mais au caractère sacramentel évident. Or, ainsi que nous le verrons tantôt, le statut de l'élection dans les mouvements de démocratisation en Afrique se définit non seulement par son ambivalence, mais aussi par le caractère aléatoire et incertain du processus lui-même : sa part de contingence et d'indétermination⁴⁹. La liturgie destinée à symboliser le dépassement du conflit et de la violence se révèle être ce spectre qui, paradoxalement, ne cesse de hanter la société, de ramener la dissension au cœur de la « communauté », soit sous la forme de la menace de guerre à venir, soit sous celle de la fraude, soit sous celle de la division et du déchirement. Parce qu'elle porte directement sur la « prise du pouvoir » et sa répartition, l'élection est le moment caractéristique de la distension du lien. Du coup, elle se trouve à l'origine de litiges qui, ayant pour prix le pouvoir, menacent de détruire toute possibilité de « vivre ensemble politiquement ». L'élection présente, de ce fait, un caractère *maléfique*. Elle peut se transformer en une course vers la mort.

Il n'y a pas meilleure démonstration de ce qui précède qu'un ensemble de régimes politiques relativement stables et bénéficiant d'une apparente légitimité (Afrique du Sud, Botswana, île Maurice, Bénin, Sénégal, Mali). La plupart de ces régimes sont le fruit de compromis négociés sur des durées relativement longues. Au terme de ces compromis, de nouvelles constitutions ont été adoptées. Les principales institutions de la démocratie formelle ont été mises en place même si, parfois, des désaccords subsistent au sujet de leur fonctionnement. Les élections se tiennent régulièrement. La compétition des élites pour le pouvoir se déroule selon des règles généralement acceptées. La presse est libre. Les partis d'opposition exercent leurs activités avec un minimum d'entraves. Le souci de la délibération, la recherche du compromis et la volonté d'apaiser les conflits sous-tendent la démarche des principaux acteurs de la vie publique et deviennent, chaque jour, un aspect structurant de la culture politique. Ces progrès ne sont cependant pas irréversibles, et les possibilités d'alternance restent aléatoires.

L'exemple sénégalais indique, à cet égard, que le renversement de pouvoirs établis de très longue date par la voie électorale est mieux à même d'intervenir dans des pays dont les traditions d'ouverture à l'extérieur et les pratiques d'appropriation des symboles venus de loin sont relativement vieilles ; où, tout en puisant à des sources multiples, les réseaux culturels et les influences intellectuelles sont suffisamment élastiques pour produire des formes hybrides et syncrétiques ; et où, malgré la force relative des identités régionales et la permanence de conflits parfois aigus, les identités religieuses et les formes autochtones de la stratification sociale l'emportent sur les affiliations ethniques tout court⁵⁰. Dans de tels contextes, une période d'association – prolongée ou intermittente – des partis d'opposition au gouvernement est nécessaire. Cette association peut se faire dans le cadre de gouvernements de coalition ou d'unité nationale, les partis d'opposition conservant cependant leur autonomie, notamment au moment des consultations électorales. La participation à la gestion des affaires publiques leur permet alors de se doter des moyens d'une plus grande institutionnalisation. Bien qu'une telle expérience ne soit guère exempte de désaccords et de conflits parfois graves pouvant conduire à des émeutes ou à des emprisonnements, elle favorise l'assimilation réciproque des élites et l'émergence progressive d'une culture du compromis entre les différentes forces politiques, en particulier en ce qui a trait à la définition des règles constitutionnelles, aux réformes électorales, bref à l'organisation de l'État.

Mais pour que l'acte électoral agisse comme un moyen de domestication de la violence et pour qu'intervienne un changement à la tête de l'État, un certain nombre de conditions doivent être remplies. D'abord, les clivages au sein du parti au pouvoir doivent déboucher sur la marginalisation et l'exclusion de courants susceptibles de rassembler suffisamment de ressources et d'adhérents et de s'appuyer sur des réseaux africains et internationaux pour se constituer en opposition dotée d'une capacité autonome de

⁴⁹ Lire à ce sujet la compilation établie par D. Nohlen, M. Krennerich, B. Thibaut, *Elections in Africa : A Data Handbook*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

⁵⁰ M. C. Diop, M. Diouf, *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, 1992.

mobilisation. Ensuite, un processus de coalescence des forces de l'opposition traditionnelle et des nouvelles formations dissidentes doit s'effectuer autour d'un leader charismatique et d'un programme minimum. Enfin, dans les situations où le poids des syndicats le permet, ces institutions peuvent prendre le relais des partis d'opposition, voire se transformer elles-mêmes en levier politique en vue du changement. Afin de réussir, la mobilisation en vue de l'alternance doit prendre au moins deux formes, l'une externe et l'autre interne.

D'une part, la contestation de la légitimité du régime au pouvoir doit s'étendre au-delà des frontières nationales. En plus de la dénonciation classique des atteintes aux droits de l'homme dans les médias et dans les enceintes internationales, cette contestation doit viser à en obtenir sinon la mise au ban, du moins le discrédit. Grâce à une utilisation habile et à une instrumentalisation du nouveau lexique international (lutte contre la corruption, transparence, État de droit, bonne gouvernance...), les forces de l'opposition doivent convaincre la communauté internationale de la faillite du régime au pouvoir et des risques de déstabilisation que son maintien au pouvoir par tous les moyens poserait à l'ensemble de la région. Dès lors, la nécessité de réformes constitutionnelles et la tenue d'élections libres et transparentes s'impose comme une question d'urgence et comme une préoccupation sécuritaire partagée non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi au-delà de ses frontières. Ainsi, en transformant les élections dans un pays en un risque majeur pour la sécurité de l'ensemble d'une sous-région, on parvient à en déplacer les enjeux, à accroître considérablement le prix qu'aurait à payer le régime au pouvoir s'il lui venait la tentation de réaliser un coup de force et, finalement, à faciliter l'ingérence des États tiers, des émissaires et des organisations régionales et multilatérales soucieux de prévenir la guerre et de contenir les conflits.

D'autre part, la « multilatéralisation » des élections (et donc l'appel à l'ingérence) n'a de chances de se produire que si elle est appuyée par une mobilisation interne. Cette dernière doit viser le ralliement de deux couches privilégiées : les femmes et les jeunes (étudiants et écoliers, désœuvrés). Le ralliement de ces deux catégories sociales ne doit pas seulement se traduire par des inscriptions massives sur les listes électorales. Il a aussi pour but de doter l'opposition de puissants moyens de pression. Avec les écoliers, les étudiants et les sans-travail, prend forme un véritable *pouvoir de la rue* capable de hanter en permanence le régime en place et de faire peser sur lui le spectre d'une insurrection urbaine en cas de fraudes massives ou de coup de force. La mobilisation interne doit aboutir à un noyautage efficace des unités domestiques grâce à l'influence des mères de famille et aux relais que constituent les réseaux féminins dans le tissu social. Aucune stratégie électorale victorieuse n'est cependant possible sans un investissement des zones rurales, ce réservoir captif des pouvoirs africains postcoloniaux⁵¹.

Or, depuis le début des années 1970, de profondes transformations affectent les arènes politiques locales, notamment en milieu rural. D'un côté, le processus de multiplication des associations d'originaires d'un même village s'est amplifié au moment même où la nature et les formes de la présence et des interventions de l'État, de ses intermédiaires ou de ses représentants se modifiaient. La prolifération des associations d'originaires s'explique, en très grande partie, par la volonté des cadres et citoyens de construire, dans leurs régions d'origine, les supports d'une notabilité destinée à favoriser leur insertion dans le jeu politique national. Dans la plupart des pays en guerre, le contrôle des zones rurales s'est révélé déterminant, que ce soit dans les stratégies de mobilisation en vue de la conquête du pouvoir ou dans les efforts des régimes établis pour affronter les rébellions et les dissidences armées⁵².

La base sociale des régimes au pouvoir se trouve désormais non dans les villes comme on l'a souvent prétendu, mais dans les villages⁵³. Même si, dans certains cas, l'importance des réseaux migrants s'est accrue, et leur rôle dans la survie matérielle des ruraux s'est consolidé, une certaine primauté culturelle continue d'être accordée aux valeurs de la sédentarité. En dépit de l'importance prise par les villes en tant que pourvoyeuses des ressources de la modernité, la valorisation symbolique des statuts et la captation des ressources de la légitimité passe encore par un retour au village⁵⁴. La prévalence de la parenté, des origines et de la généalogie en tant que métaphores culturelles dynamiques et langages par excellence de la légitimation n'a fait que renforcer cette emprise. Du coup, le village est demeuré, à côté des associations religieuses et diverses fraternités, un lieu stratégique d'affrontements politiques, notamment en période électorale et dans le contexte des politiques de décentralisation⁵⁵.

⁵¹ Lire à ce sujet C. Boone, *Merchant Capital and the Roots of State Power in Senegal, 1930-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

⁵² J. McGregor, « Violence and social change in a border economy : War in the Maputo hinterland, 1984-1992 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 24, n° 1, 1998, pp. 37-60.

⁵³ R. H. Bates, *Markets and States in Tropical Africa. The Political Basis of Agricultural Policies*, Berkeley, University of California Press, 1981.

⁵⁴ C. Vidal, *Sociologie des passions*, Paris, Karthala, 1991 ; et M. Lepape, *L'énergie sociale à Abidjan*, Paris, Karthala, 1997.

⁵⁵ T. Bierschenk, J. P. Olivier de Sardan, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998.

Ces politiques sont allées de pair avec de profonds redécoupages territoriaux aux enjeux sociaux, politiques et culturels multiples. En effet, de tels découpages se sont généralement traduits par des dotations en services et emplois. Plus important encore, dans le contexte de la transnationalisation des sociétés africaines, la maîtrise des ressources locales s'est avérée être un puissant facteur d'accès aux ressources internationales. Dans plusieurs pays, le redécoupage des territoires a permis aux élites locales de renforcer leurs positions d'intermédiation entre la localité, l'État et les réseaux internationaux. La mobilisation des ressources locales (symboliques, culturelles) étant indispensable dans la négociation avec l'international, il est clairement apparu que les logiques de la localité et les logiques de la globalisation, loin de s'opposer, se renforcent mutuellement.

Par ailleurs, la maîtrise des ressources locales passant essentiellement par le contrôle des fonctions administratives, politiques et symboliques, de nombreux acteurs sociaux ont cherché à mobiliser les solidarités coutumières pour remporter la compétition ainsi ouverte parmi les élites d'un même coin. C'est l'une des raisons pour lesquelles les processus de décentralisation et de démocratisation ont si nettement contribué à la résurgence des conflits sur l'autochtonie et à l'aggravation des tensions entre les natifs d'une localité d'une part, et d'autre part les migrants et allogènes⁵⁶. Partout, les solidarités à base généalogico-territoriales sont réinterprétées, et les rivalités et contentieux internes aux communautés locales partout relancés. Production de la localité et production de l'autochtonie constituent donc les deux faces d'un même mouvement porté par des acteurs divers : chefs coutumiers, notables, marabouts, élites professionnelles, associations diverses, partis politiques, courtiers, sous-préfets, fonctionnaires, réseaux d'entraide et de solidarité, élites urbaines. Tous ces acteurs participent à la cristallisation d'arènes locales, par le biais de procédures aussi bien formelles que souterraines, et au gré de rapports de force, de loyauté ou de connivences toujours changeants et souvent difficiles à démêler.

Le desserrement de l'étai du parti au pouvoir sur le vote rural passe par deux voies. Et d'abord par la médiation des nouvelles générations d'institutions non officielles dont la fonction, au long du dernier quart du xx^e siècle, a été de gérer la mobilité tant sociale que spatiale. Qu'elles prennent la forme d'associations de femmes, de commerçants, de groupes de prières, de tontines, de sociétés culturelles ou de développement, de nombreuses institutions servent désormais de courroie de transmission entre les élites urbaines et leurs villages et communautés d'origine⁵⁷. Elles sont distinctes des institutions coutumières proprement dites (chefferies, royautés), même si elles servent par ailleurs de site organique de négociation des identités et des intérêts locaux entre les élites nouvelles et les élites anciennes⁵⁸. Il passe ensuite par la relative neutralisation des autorités coutumières et religieuses et des réseaux maraboutiques. En l'absence d'une telle neutralisation, l'état culturel de la société doit avoir atteint un point tel que l'allégeance religieuse des disciples et fidèles n'empêche plus des choix politiques individuels et, au besoin, contraires aux consignes des autorités coutumières et cléricales.

Finalement, le renversement d'un pouvoir établi de longue date constitue l'aboutissement d'un vaste travail culturel. Celui-ci passe par l'émergence de nouvelles formes d'écritures artistiques, musicales, théâtrales et religieuses. Il passe également par l'émergence de nouvelles figures de l'intellectuel capables d'articuler, dans le champ public, les préoccupations de l'époque, par la médiation de textes écrits, chantés, parlés, récités ou mis en images, et disséminés grâce à une variété de moyens. Il est facilité d'une part par le maillage du territoire grâce aux moyens de communication moderne que sont la radio et le téléphone portable ou aux incessants mouvements entre les villes et les campagnes ; et d'autre part par la formation d'une véritable sphère publique cristallisée autour de quotidiens et de radios privées. Mais pour que l'alternance effective ait lieu, il faut que l'armée choisisse d'être neutre, qu'une relative duplicité des milieux d'affaires locaux et étrangers les pousse à diversifier leurs risques en soutenant en sous-main l'opposition tout en finançant le régime au pouvoir ; que la pression en vue d'élections relativement transparentes s'exerce en amont. Cette pression doit toucher tous les points du code électoral, depuis la mise en place d'un organisme indépendant et la délimitation des circonscriptions en passant par la possibilité d'accès au fichier central, la confection des cartes, le contrôle des bureaux, le décompte des voix, l'acheminement des urnes et les modalités de proclamation des résultats.

⁵⁶ P. Geschiere, F. Nyamjoh, « Capitalism and autochthony : The seesaw of mobility and belonging », *Public Culture*, vol. 12, n° 2, 2000, pp. 423-452.

⁵⁷ L. Trager, « Home-town linkages and local development in South-Western Nigeria : Whose agenda ? What impact ? », *Africa* 68, 3, 1998, pp. 360-382.

⁵⁸ C. Fisiy, M. Goheen, « Power and the quest for recognition : neo-traditional titles among the new elite in Nso', Cameroon », *Africa* 68, 3, 1998, pp. 383-401.

Comme on le voit, le moment électoral n'est guère dénué de conflit. Bien au contraire, il comporte un fort potentiel de violence et peut déboucher, non sur une pacification et une civilisation des mœurs politiques, mais sur une intensification du rapport belliqueux, ainsi que l'ont démontré les désordres postélectoraux, voire la guerre dans certains pays⁵⁹. En outre, l'exemple sénégalais montre que la sublimation de la violence par le moyen de l'élection peut avoir lieu au même moment où, dans le même pays, une guerre ouverte est en cours, comme c'est le cas en Casamance. Le moment électoral demeure, de ce point de vue, un moment central de la lutte pour le pouvoir. Dans le cas que nous venons d'examiner, cette lutte ne s'effectue plus nécessairement au corps à corps et ne se mesure pas par la profondeur des blessures physiques causées à l'adversaire. Elle est déplacée dans une autre économie symbolique à l'intérieur de laquelle la guerre en tant que telle, même si elle demeure latente, est néanmoins mimée plus qu'elle n'est effectivement enclenchée. Au terme de ces mimes au caractère dramatique incontestable, l'assassinat est évité tandis que le devoir et la dette prennent la forme d'une charge.

Du politique en tant que peur de la mort et volonté de survie

En contrepoint des imaginaires du politique qui font du projet de domestication de la violence leur objet central se situent les configurations culturelles où le politique consiste en la conservation de la vie individuelle de par la présupposition de son sacrifice. En d'autres mots, la production des imaginaires politiques dépend des deux paramètres que sont la peur de mourir et la volonté de survie.

Sous la période autoritaire, de nombreux régimes politiques avaient cultivé la notion selon laquelle, dans les sociétés marquées par les différences culturelles et la diversité ethnique, le fondement de la communauté politique devait reposer avant tout sur la menace directe ou indirecte à l'intégrité individuelle des sujets. D'où la nécessité pour ceux-ci de s'immuniser par avance contre elle, non en contestant les fondements, mais en mesurant, à chaque pas, le risque qu'une telle contestation entraînerait pour la conservation de la vie elle-même. S'immuniser contre la mort consistait, pour le sujet, à calculer en permanence le risque auquel ses propres paroles et actions pouvaient l'exposer et à réunir, à n'importe quel prix, les moyens permettant d'éviter une telle situation ou d'en sortir⁶⁰.

Dans de telles configurations, l'angle de réfraction à partir duquel le sujet regardait la vie et mesurait le politique, son objet, ses limites et ses incertitudes, c'était le désir d'éviter à tout prix la mort. Et c'est ce désir que l'État instrumentalisait, non pour libérer les sujets de l'angoisse qui en était le corollaire, mais pour construire l'incertitude. L'instabilité et l'imprévu devenaient, de ce point de vue, des ressources dans l'exercice du pouvoir. Rien ne reflète mieux ces configurations que les régimes qui, au plus fort de la contestation des années 1990, avaient accepté malgré eux de s'engager dans une dynamique de refondation, par le biais des conférences nationales souveraines. Loin d'apaiser les conflits, ce mécanisme les avait davantage attisés. S'en était suivie une transition heurtée, contestée et vite refermée. Dans la plupart de ces cas, l'échec des transitions négociées s'est soldé soit par des élections truquées et un vigoureux processus de restauration autoritaire, soit par une série de coups d'État parfois fort sanglants, soit par la plongée dans des guerres civiles ou de dimension régionale, puis la partition du pays en de nombreux fiefs contrôlés par différents chefs de guerre soutenus par des États voisins.

Mais le souci d'éviter à tout prix la mort et l'instinct de conservation sont aussi producteurs de nouveaux imaginaires du politique dans les régimes où les élites au pouvoir depuis les indépendances ont résisté avec succès à la pression des forces de l'opposition et ont pu, unilatéralement, imposer un rythme à l'ouverture politique. En en déterminant seuls les contours, la nature et le contenu, ces élites ont édicté, seules, les règles du jeu politique. Ces règles sacrifient aux aspects procéduraux les plus élémentaires de la concurrence. Mais elles permettent néanmoins de maintenir leur contrôle sur les principaux leviers de l'État et de l'économie et garantissent leur continuité au pouvoir. Des désaccords fondamentaux entre le pouvoir et l'opposition persistent dans ces pays en même temps qu'y perdure une situation de conflit dont les périodes de latence alternent avec des périodes de manifestation violente et aiguë.

Dans la plupart de ces cas, l'imposition unilatérale des règles du jeu politique a connu deux phases. Au cours de la première phase, il s'est agi de contenir la poussée protestataire, au besoin par une répression

⁵⁹ J. Makumbe, D. Compagnon, eds., *Behind the Smokescreen : The Politics of Zimbabwe's 1995 General Elections*, Harare, University of Zimbabwe Publications, 2000.

⁶⁰ L'on s'inspire, ici, des analyses de R. Esposito, *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, pp. 25-30.

tantôt sournoise, tantôt expéditive, brutale et sans retenue (emprisonnements, fusillades, licenciement des opposants, instauration de mesures d'urgence, censure de la presse, formes diverses de coercition économique). Afin de faciliter la répression, les régimes au pouvoir ont cherché à dépolitiser la protestation sociale, à donner des contours ethniques à la confrontation et à attribuer aux mouvements de rue le caractère de simples émeutes. Au cours de cette phase répressive, ces régimes ont étendu le rôle de l'armée aux tâches de maintien de l'ordre et au contrôle des mouvements des personnes. Dans certains cas, des régions entières ont été placées sous une double administration militaro-civile.

Là où les régimes établis se sont sentis le plus menacés, ils ont poussé jusqu'au bout la logique de la radicalisation en suscitant ou en appuyant l'émergence de gangs ou de milices contrôlées soit par des affidés opérant dans l'ombre, soit par des responsables militaires ou politiques détenant des positions de pouvoir au sein de structures formelles et visibles⁶¹. Dans certains cas, l'existence des milices s'est limitée à la période de conflit. Dans d'autres, les milices ont progressivement gagné en autonomie et se sont transformées en de véritables formations armées, au sein de structures de commandement distinctes de celles des armées régulières⁶². Dans d'autres encore, les structures militaires formelles ont servi de couverture pour des activités hors la loi, la multiplication des trafics allant de pair avec le pillage des ressources naturelles, de la propriété privée et la répression politique proprement dite⁶³.

Trois conséquences ont résulté du fractionnement du monopole de la force et de la distribution inéquitable des moyens de la terreur au sein de la société : d'un côté la dynamique de désinstitutionnalisation et d'informalisation s'est accélérée ; de l'autre une nouvelle division sociale séparant ceux qui sont protégés (parce qu'ils sont armés) de ceux qui ne le sont point à vu le jour. Enfin, plus que par le passé, les luttes politiques ont eu tendance à être réglées par la force, la circulation des armes au sein de la société devenant l'un des principaux facteurs de division et un élément central dans les dynamiques de l'insécurité, de la protection de la vie et d'accès à la propriété.

Dans une deuxième phase, il a fallu diviser l'opposition en envenimant les tensions ethniques et en jouant des rivalités en son sein. Parfois, dans les régions massivement acquises à l'opposition, l'on a attisé les conflits locaux (entre autochtones et allogènes, entre sédentaires et nomades, pêcheurs et agriculteurs) afin de mieux justifier la répression. L'on a ensuite tablé sur la durée pour affaiblir la protestation, pour assécher ses ressources internes et pour réunir les conditions d'épuisement des masses. La dynamique d'exacerbation des conflits ethniques et des différences culturelles a également permis de diviser l'intelligentsia en la cantonnant à la défense des intérêts de ses régions et communautés d'origine. Une fois cette émasculatation accomplie – ou au fur et à mesure de son évolution – il a fallu lâcher du lest notamment par la mise en place de réformes accessoires qui laissaient intacte la structure de la domination. De manière générale, cette phase de violence est allée de pair avec, ou a été suivie par un vaste mouvement de privatisation de l'économie. Au total, ces régimes sont parvenus à faire basculer les ressorts économiques de leur domination. Celle-ci repose désormais sur d'autres bases matérielles⁶⁴.

Aucune alternance pacifique n'a donc eu lieu dans ces pays. Des segments de l'opposition ont rejoint le pouvoir. Les formes de la violence et les modalités de sa gestion ont pris des contours inédits. D'un côté, la criminalité urbaine et le brigandage rural se sont accentués⁶⁵. De nouvelles formes de découpage du territoire sont apparues, des zones entières (rurales ou urbaines) échappant à la maîtrise du gouvernement central⁶⁶. Les conflits fonciers se sont envenimés. De l'autre, les formes d'appropriation violente des ressources ont gagné en complexité et des liens sont apparus entre les forces armées, la police, la justice et les milieux de la criminalité. Des points de fixation de conflits permettent d'occuper en permanence une partie des militaires soit à des tâches de répression interne (notamment dans les villes), soit dans des

⁶¹ D.M. Anderson, « Vigilantes, violence and the politics of public order in Kenya », *African Affairs*, n° 101, 2002, pp. 531-555.

⁶² C. Gore, D. Pretten, « The politics of plunder : The rhetorics of order and disorder in Southern Nigeria », *African Affairs*, n° 102, 2003, pp. 211-240.

⁶³ J.A. McGregor, « The politics of disruption : War veterans and the local state in Zimbabwe », *African Affairs*, n° 101, 2002, pp. 9-37.

⁶⁴ Ceci n'est pas sans rappeler certaines situations est-européennes. Lire notamment P. Windolf, « Privatization and elite reproduction in Eastern Europe », *Archives européennes de sociologie*, XXXIX, 2, 1998, pp. 335-376 ; B.A. Misztal, « Postcommunist ambivalence : becoming of a new formation ? », *Archives européennes de sociologie*, XXXVII, 1, 1996, pp. 104-140.

⁶⁵ N. Mburu, « Contemporary banditry in the Horn of Africa : causes, history and political implications », *Nordic Journal of African Studies* 8, 2, 1999, pp. 89-107.

⁶⁶ W.V. Mitullah, K. Kibwana, « A tale of two cities : policy, law, and illegal settlements in Kenya », in E. Fernandes, A. Varley, eds., *Illegal Cities : Law and Urban Change in Developing Countries*, New Jersey, Zed Press, 1998.

guerres aux frontières, soit à des tâches de pacification de régions rebelles situées aux confins du territoire national.

Guerre et trafics allant de pair, la plupart y trouvent leur intérêt. Lorsque les changements à la tête de l'État n'étaient pas la conséquence de coups d'État, ils étaient le résultat de rébellions soutenues de l'extérieur. Que ce soit sous sa forme naturelle (maladie) ou sous une forme criminelle (meurtre, assassinat), la mort de l'autocrate, sa disparition ou sa fuite, bref, son éviction du pouvoir par la violence demeure le point central de l'imaginaire politique dans les configurations culturelles examinées ci-dessus. Ce *désir du meurtre* est profondément lié au postulat de la durée sous-jacent à l'expérience du pouvoir. Dans la mesure où le pouvoir se décline comme une durée sans fin, le postulat de la non-mortalité ne peut être démenti que par ce facteur ultime qu'est l'assassinat. La possibilité de renversement du pouvoir par la voie électorale n'existant point, seul l'assassinat peut contredire le principe de la continuation ininterrompue au pouvoir. Il s'agit donc de cultures politiques au sein desquelles l'on vit en permanence dans l'attente d'un *dénouement* dont et la forme, et les contours, et les acteurs, et le moment semblent échapper à tous⁶⁷.

Du politique en tant qu'œuvre de mort

La dernière configuration culturelle est celle qui, dans la définition du politique, accorde une large place à la possibilité que n'importe qui puisse être tué par n'importe qui d'autre, et où cette possibilité est perçue sinon comme légitime, du moins comme une règle générale ou encore une pratique communément admise. Bien que dessinant des continuités avec la précédente, cette configuration présente des caractéristiques propres.

Premièrement, elle repose sur une pyramide de la destruction de la vie là où la précédente s'appesantit sur les conditions de sa conservation et le prix à payer à cet effet. Deuxièmement, en établissant un rapport d'égalité relative dans la capacité de tuer et son corollaire, la possibilité d'être tué – égalité relative que seule parvient à suspendre la possession ou la non-possession des armes – cette configuration autorise que le politique se traduise, fondamentalement, en tant qu'œuvre de mort. Troisièmement, en élevant la violence à des formes tantôt paroxystiques, tantôt parodiques, cette configuration culturelle accentue le caractère fonctionnel de la terreur, de l'épouvante et de la panique et rend possible la destruction de tout lien social autre que le lien d'inimitié. C'est ce lien d'inimitié qui justifie le rapport actif de dissociation dont la guerre est une traduction violente. C'est également ce lien d'inimitié qui permet d'instituer et de normaliser l'idée selon laquelle le pouvoir ne peut s'acquérir et s'exercer qu'au prix de la vie d'autrui ; et que, quant au fond, on ne peut « vivre ensemble politiquement » qu'au prix de la mort de l'autre⁶⁸.

Trois processus ont joué, à cet égard, un rôle déterminant. Le premier, ce sont *les formes de la différenciation à l'intérieur des institutions militaires* au cours du dernier quart du xx^e siècle. Le deuxième a trait à la modification de la loi de répartition des armes au sein des sociétés africaines au cours de la période considérée. Le dernier a trait à l'émergence du militarisme en tant que culture politique fondée sur l'utilisation de la force et en tant qu'éthique de la masculinité reposant sur l'expression publique et violente des actes de virilité.

S'agissant du premier processus, il importe de remarquer que l'institution militaire a subi d'importantes transformations au cours des vingt dernières années du xx^e siècle. Ces années ont coïncidé avec la fin des principales luttes armées anticoloniales et l'apparition, puis la généralisation d'une nouvelle

⁶⁷ Si, dans les années 1970, les coups d'État étaient menés soit au nom de la « révolution », soit sous le prétexte de la sauvegarde de l'unité nationale, soit pour mettre un terme à la corruption et à la gabegie des régimes civils, le mouvement de démocratisation du début des années 1990 a modifié la donne, obligeant les régimes militaires à trouver de nouvelles formes de légitimation. Dans la foulée, un certain nombre d'entre eux se sont « civilianisés », souvent au terme d'élections controversées (Ghana, Burkina-Faso). L'échec du multipartisme dans certains pays a cependant favorisé l'émergence de nouvelles formes de prétorianisme dont la justification majeure est désormais de débloquent les impasses dans lesquelles auraient conduit les processus de démocratisation ratés (Niger, Côte d'Ivoire). Mais la marge de manœuvre des régimes militaires sur le plan international est de plus en plus réduite. Et nombreux sont ceux qui ne doivent leur maintien au pouvoir que pour des périodes courtes et à condition d'indiquer un calendrier de retour à un gouvernement civil. Un nouveau cycle de coups d'État a donc été ouvert. Au demeurant, il n'est plus rare de voir les oppositions civiles elles-mêmes en appeler à l'armée. Dans la plupart des cas, ce raccourci leur permet d'éviter la voie électorale et de participer au pouvoir dans le cadre des gouvernements de transition rassemblant les représentants de plusieurs partis.

⁶⁸ Pour établir cette catégorisation, l'on s'aide de l'étude de R. Esposito, *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

génération de guerres présentant trois caractéristiques majeures : d'un côté elles ont pour cibles principales non pas tant les formations armées adverses que les populations civiles⁶⁹ ; de l'autre, elles ont pour enjeu central le contrôle de ressources dont les modalités d'extraction et les formes de la commercialisation alimentent en retour les conflits meurtriers et les pratiques de prédation⁷⁰.

Enfin, afin de les légitimer, les acteurs de ces guerres ne recourent plus à la rhétorique anti-impérialiste ou à un quelconque projet d'émancipation ou de transformation sociale révolutionnaire, comme ce fut le cas dans les années 1960 et 1970. Ils font appel à des catégories morales dont la spécificité est de conjuguer les imaginaires de l'utilitarisme moderne avec les résidus des philosophies autochtones de l'*être*, de la vie et de la gouvernance de soi (*selfcraft*). D'où la prégnance des tropes et dichotomies relevant de l'ontologie, de la dégénérescence et des théologies du salut : mort et corruption, mal et sorcellerie, richesse et dévoration, maladie et folie, conversion et rédemption, jugement et damnation, etc. Ce nouveau cycle de la guerre survient en même temps que les armées font l'expérience d'une aggravation des différenciations internes.

D'abord, l'on a assisté à une aggravation des inégalités internes au sein des institutions militaires. À la faveur de la crise économique, les conditions de vie dans les casernes se sont détériorées. Dans plusieurs pays, la paupérisation accélérée des hommes de troupe a été à l'origine de violences et de désordres publics dont l'une des causes était le non-paiement des salaires. Petit à petit, les sorties des casernes se sont multipliées, notamment à l'occasion de diverses opérations dites de maintien de l'ordre et des pillages organisés.

Ensuite, les pratiques de racket se sont généralisées, la soldatesque n'hésitant pas à établir des barrages le long des routes, voire à organiser de véritables raids contre la population civile dans le but d'acquiescer ou de confisquer des propriétés. La fin du confinement systématique de la force armée à l'intérieur d'espaces géographiques déterminés aidant, et ses débordements réguliers, quoique intermittents, dans diverses sphères de la vie quotidienne se multipliant, les technologies du contrôle politique sont devenues de plus en plus tactiles, voire anatomiques.

Dans des contextes où, ainsi qu'on l'a vu, la lutte pour la survie passe désormais et de plus en plus par la possibilité de se mouvoir, exercer le contrôle a pris la forme d'une multiplication effrénée des « vignettes » susceptibles d'autoriser cette mobilité ou de la rendre impossible. Pendant ce temps, aux échelons les plus gradés de l'armée, de nombreux colonels et généraux ont pu constituer leurs propres réseaux dans les milieux de la douane et de la contrebande, lorsqu'ils ne se sont pas investis purement et simplement dans la revente des armes et le trafic des minéraux et autres opérations lucratives. Parallèlement, s'opérait un cloisonnement relativement rigide entre les différents corps armés et les différentes instances en charge de la sécurité (brigade présidentielle, forces spécialisées, police, gendarmerie, etc.), lorsque les niveaux d'enchevêtrement entre ces différentes instances n'aboutissaient pas à une dispersion générale, la logique de la répression accentuant, en retour, la logique de l'informalisation et de la désinstitutionnalisation.

Le deuxième processus ayant joué un rôle direct dans la généralisation du rapport belliqueux est *le basculement de la loi de répartition des armes au sein des sociétés considérées*. Par « loi de répartition des armes », il faut entendre simplement la qualité du rapport de pouvoir qui s'établit là où le différend politique et d'autres formes de disputes peuvent être réglés par le recours, par l'une des parties, à la force des armes. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le dernier quart du xx^e siècle se caractérise par la perte progressive du monopole de la violence par l'État et sa dévolution graduelle à une multiplicité d'instances opérant, soit hors l'État, soit de l'intérieur, mais en relative autonomie. L'éclatement de ce monopole consacre également l'apparition d'opérateurs privés et d'entrepreneurs de la violence dont certains acquièrent peu à peu des capacités d'organisation et de mobilisation des ressources humaines et matérielles en vue de la guerre. Plus que la possibilité d'accès aux armes ou la vélocité de leur circulation en tant que telles, c'est de cette capacité de capture et de remobilisation des ressources de la violence que découle le basculement de la loi de répartition des armes dans la société.

Émerge, ce faisant, *une forme de gouvernementalité inédite*. Et l'exercice, et l'objet du pouvoir changent fondamentalement. Il ne s'agit plus tant de « réprimer » et de « discipliner » que de « tuer en masse ». Là où la grande césure se situait autrefois entre l'État et la société se substitue une autre économie du pouvoir caractérisée par des rapports de force multiples et capillaires, aussi bien au niveau de l'État qu'au

⁶⁹ M. Le Pape, P. Solignan, *Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo Brazzaville (1998-2000)*, Paris, Karthala, 2001.

⁷⁰ I. Samset, « Diamonds and war in DRC », *Review of African Political Economy*, vol. 29, n° 93, 2002, pp. 463-480.

niveau de la société, puis dans les relations entre les deux instances. Il n'est pas de lieu plus significatif de l'éclatement de la distinction État et société que celui des techniques de guerre. Ainsi qu'il a déjà été indiqué, la guerre n'oppose plus nécessairement des armées à d'autres ou des États souverains à d'autres. Elle oppose de plus en plus des formations armées agissant derrière le masque de l'État à des armées sans État, mais contrôlant des territoires bien distincts, les deux ayant pour cibles privilégiées des populations civiles désarmées ou constituées en milices.

La régulation de la population, ici, passe donc, en très grande partie par la guerre qui, elle-même, consiste de plus en plus en un processus de sélection et d'appropriation des ressources nécessaires à la reproduction de la vie. Les forces qui modèlent la vie, l'ordonnent et la gèrent sont, pour l'essentiel, des forces armées ou agissant par la médiation des armes, que ce soit dans des situations de combat ou dans des situations banales de la vie quotidienne. Dans ces conditions, le pouvoir est infiniment plus brutal que sous la période autoritaire. Il est plus physique et plus pesant. Il ne vise plus le dressage en tant que tel. S'il tient encore au quadrillage serré des corps (ou à leur agglomération à l'intérieur des camps ou des zones dites de sécurité), ce n'est pas tant pour les inscrire dans des dispositifs de discipline que pour être mieux à même de les inscrire, le moment venu, dans l'ordre de cette économie maximale qu'est devenu le « massacre », forme plus ou moins réactualisée des sacrifices humains antiques⁷¹. La généralisation de l'insécurité a, en retour, approfondi au sein de la société la distinction entre les porteurs d'armes (à la fois générateurs de l'insécurité et pourvoyeurs de protection) et ceux qui, parce qu'ils en sont dépourvus, courent en permanence le risque de voir leur vie et leur propriété mises en gage.

Là où elles ont débouché sur la victoire militaire de l'une des parties en conflit, les guerres contemporaines n'ont pas nécessairement été suivies par la libéralisation des régimes ainsi mis en place par la force. Au contraire, ont vu le jour des formations sociales et des entités politiques qui combinent les caractéristiques de principautés militaires portées au rapport belliqueux tant avec les sociétés considérées qu'avec les États voisins ; de tyrannies formées à partir d'un noyau armé et d'un faisceau de cliques exerçant un contrôle quasi absolu sur le commerce à longue distance et l'exploitation des ressources naturelles ; et dans certains cas, de régimes autoritaires parés des masques du « développementalisme ».

Dans les cas où les dissidences armées n'ont pas conquis la totalité du pouvoir d'État, elles ont provoqué des scissions territoriales et sont parvenues à contrôler des régions entières qu'elles administrent selon le modèle des sociétés concessionnaires coloniales⁷², notamment là où se trouvent des gisements miniers (cas des diamants de la Sierra Leone et de l'Angola). Parfois, il n'existe pas d'administration militaire ou étatique en tant que telle. La gestion des affaires publiques s'effectue par le biais de familles de clans, tandis que l'activité de formation et de circulation des richesses est laissée aux mains d'acteurs privés⁷³.

La fragmentation des territoires s'opère alors selon des formes variées : émergence de fiefs régionaux contrôlés par des forces distinctes, recelant des ressources commercialisables et adossés à des États voisins (cas du Congo-Kinshasa, de la Sierra Leone, de la Somalie) ; zones de guerre aux frontières avec les États voisins (Ouganda, Érythrée, Éthiopie, Soudan, Rwanda) ; provinces ou régions dissidentes à l'intérieur du périmètre national (Angola, Ouganda, Casamance) ; ceintures de sécurité autour des capitales et des régions adjacentes (Congo-Brazzaville) ; camps d'enfermement de populations civiles jugées proches de la rébellion (Burundi, Rwanda) ; prédation économique avec l'appui de mercenaires venus de loin (Ukraine, Roumanie, Bulgarie, Afrique du Sud) et pratiques générales de déshumanisation dans les zones de guerre (Liberia, Congo-Kinshasa, Angola, Sierra Leone, Soudan).

La guerre en tant que forme inédite de gouvernementalité s'appuie sur des débris de *savoirs* ou, à tout le moins, des *fragments de discours* destinés à la légitimer. Ces savoirs et discours ne s'appuient plus guère sur une « bibliothèque » unique, à l'instar de la « bibliothèque anticoloniale » et ses différentes vulgates (libération nationale, anti-impérialisme, révolution, etc.). C'est à peine s'ils se réfèrent, comme hier, à un quelconque projet d'émancipation collective ou de transformation sociale révolutionnaire. Certes, la rhétorique de l'éradication de la corruption, de la protection de l'environnement ou des droits des minorités – parties intégrante du lexique international – assigne encore à certains de ces différends les connotations d'un conflit moral fondamental. Ces débris de savoirs et ces fragments de discours au caractère hétéroclite sont puisés à diverses sources.

⁷¹ Lire, par exemple, R. Law, « Human sacrifice in pre-colonial West Africa », *African Affairs* 84, 1985, pp. 53-87.

⁷² Sur ces dernières, cf. C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo au temps des compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris, Mouton, 1972.

⁷³ G. Prunier, « Recomposition de la nation somalienne », *Le Monde diplomatique*, n° 553, avril 2000, p. 23.

À la base de certains se trouve la manipulation violente d'utopies où se mêlent le désir de sacrifice, la volonté de liquidation de tyrannies existantes, des idéologies visant à dissoudre les différences, et des considérations liées à la race ou à la survie de groupes ethniques s'estimant menacés. D'autres puisent leurs catégories centrales dans les interprétations indigènes du monde social en termes de maladie, de malheur et de guérison⁷⁴. La guerre, dans ces conditions, apparaît comme une immense liturgie thérapeutique. D'autres encore s'adosent sur des noyaux de significations extraits des religions monothéistes ou des eschatologies messianiques de type religieux, lorsqu'ils n'empruntent pas leurs modèles normatifs aux imaginaires autochtones de l'occulte. D'autres prétendent s'inscrire dans l'horizon d'une modernité dont ils retiennent, de manière privilégiée, les dimensions matérialiste, utilitariste et hédoniste⁷⁵.

Mais quels que soient leurs soubassements discursifs, leur traduction politique passe par des guerres exténuantes au cours desquelles des milliers, voire des centaines de milliers de victimes sont massacrées et des centaines de milliers de rescapés sont soit déplacés, soit confinés dans des camps⁷⁶. Du coup, la culture politique dominante se distingue de toutes les autres par le haut degré d'articulation entre la production des utopies politiques et la mort de masse. Les « manières de tuer » sont elles-mêmes peu variées ; les suites de la mort aussi. Dans le cas des massacres en particulier, les corps dépouillés d'être sont vite ramenés à l'état de squelettes.

Leur morphologie les inscrit désormais dans le registre de la *généralité indifférenciée* : simples reliquats d'une douleur non enterrée, incorporités vidées et insignifiantes, étranges dépôts plongés dans une cruelle hébétude. Dans le cas du génocide rwandais où un grand nombre de squelettes a pu être sinon exhumé, du moins conservé à l'état visible, c'est la tension entre la *pétrification des ossements* et leur étrange froideur d'une part, et d'autre part leur obstination à vouloir à tout prix signifier quelque chose qui frappe. Il ne semble y avoir, dans ces bouts d'os marqués par l'impassibilité, aucune ataraxie : rien que le refus illusoire d'une mort déjà survenue⁷⁷.

Dans les autres cas où l'amputation physique remplace la mort directe, le prélèvement de certains membres ouvre la voie au déploiement de techniques de l'incision, de l'ablation et de l'excision qui ont elles aussi pour objet le phénomène osseux. Les traces de cette chirurgie démiurgique persistent longtemps après l'événement, sous la forme de figures humaines certes vivantes, mais dont la totalité corporelle a été remplacée par des morceaux, des fragments, des pliures, voire d'immenses plaies difficilement refermables, et qui ont pour fonction de placer constamment sous le regard de la victime et de ceux qui la côtoient, le spectacle morbide de son sectionnement et de son passage du côté de la viande.

Le rapport de négation réciproque

Le troisième processus en rapport direct avec l'amplification du rapport belliqueux est *l'émergence d'une culture du militarisme* dont j'ai déjà indiqué qu'elle reposait sur une éthique de la masculinité accordant une large place à l'expression violente et publique des actes de virilité. Les crises successives du dernier quart du xx^e siècle ont affecté de diverses manières les rapports entre hommes et femmes, puis entre hommes et enfants. Dans certains cas, elles ont contribué à creuser les inégalités déjà existantes entre les sexes. Dans d'autres, elles ont entraîné une profonde modification des termes généraux dans et par lesquels s'exprimaient et la domination masculine, et la féminité⁷⁸.

Parmi les catégories les plus démunies de la population, le statut de « chef de famille » généralement tenu par les hommes a subi un déclassement, notamment là où le pouvoir de nourrir ne pouvait plus être

⁷⁴ Lire, à ce sujet, J.M. Janzen, *Lemba 1650-1930 : A Drum of Affliction in Africa and the New World*, New York, Garland, 1982.

⁷⁵ Sur différentes lectures et critiques de ces dimensions, lire G. Bataille, *The Accursed Share*, vol. 2 et 3, New York, Zone Books, 1991 ; lire D. Bennett, « Burghers, burglars, and masturbators : The sovereign spender in the age of consumerism », *New Literary History*, 30, 1999, pp. 269-294 ; J. et J. Comaroff, « Alien-nation : zombies, immigrants, and millennial capitalism », *CODESRIA Bulletin*, 3 et 4, 1999 ; J.J. Goux, *Frivolité de la valeur. Essai sur l'imaginaire du capitalisme*, Paris, Blusson, 2000.

⁷⁶ J. Hyndman, « A post-cold war geography of forced migration in Kenya and Somalia », *Professional Geographer* 51, 1, 1999, pp. 104-114.

⁷⁷ Pour une traduction de ces états dans l'écriture romanesque africaine contemporaine, lire B. Boris Diop, *Le livre des ossements*, Paris, Présence africaine, 2000 ; et T. Monenembo, *L'ainé des orphelins*, Paris, Seuil, 2000.

⁷⁸ Sur ces transformations, lire par exemple, A. Ashforth, « Weighing manhood in Soweto », *CODESRIA Bulletin*, 3 et 4, 1999 ; L. Sindjoun, sous la dir. de, *La biographie sociale du sexe. Genre, société et changement au Cameroun*, Paris, Karthala, 2000.

exercé pleinement faute de moyens. Enfin, le nouveau cycle des luttes pour la subsistance généré par la crise a, paradoxalement, ouvert des possibilités de « mouvement » pour un nombre relativement peu élevé, mais influent de femmes, en particulier dans certaines sphères de la vie matérielle relevant soit de l'informel, soit de l'illégalité⁷⁹. Ces possibilités accrues de mobilité sont allées de pair avec une contestation renouvelée des prérogatives masculines et une intensification des rapports de violence entre les sexes⁸⁰.

Ces processus ont conduit, à leur tour, à deux conséquences majeures généralement passées sous silence par les analystes. D'une part, l'un des piliers de la domination masculine, à savoir la notion de *dette familiale*, a été fortement ébranlé et fait désormais l'objet de contestation. En effet, autour de cette notion s'était noué, jusque récemment, le rapport entre hommes et femmes et le rapport entre hommes et enfants au sein de la famille. L'une des pierres d'angle des systèmes phalocratiques africains était, en effet, l'idée de la dette des fils à l'égard des pères et celle de la *complémentarité dans l'inégalité* entre les hommes et les femmes. La considération selon laquelle, parce qu'il procède du père et est supposé être engendré par ce dernier, l'enfant – et notamment le fils – est comme une *possession* relevait de l'idéologie dominante dans les formes africaines du patriarcat.

Le rapport entre l'homme et la femme au sein de la famille procédait, quant à lui, d'une logique à deux leviers : celui de *l'appropriation* et celui de *l'instrumentalité réciproque entre inégaux*. À l'égard de la femme comme à l'égard de l'enfant, la prérogative masculine consistait à nourrir, protéger et guider, en retour de quoi s'exerçait une forme de domination fondée sur la constitution narcissique du soi masculin (idéologies de séduction et de la virilité) et la discrimination des héritages. Or, dans une large mesure, la culture du militarisme s'appuie sur ces mêmes cadres qu'elle reproduit dans la sphère domestique et, surtout, qu'elle étend dans la sphère civile et politique, les hommes armés jouant, à l'égard de ceux qui ne le sont point, les mêmes fonctions et disposant des mêmes attributs que ceux du père dans l'unité familiale. Dans ces conditions, la prérogative militaire devient la prérogative masculine par excellence. Un processus actif de démasculinisation frappe l'ensemble de la société civile, le plaisir de la domination mâle devenant le privilège exclusif de la société « militaire ».

L'autre forme de domination, on pourrait l'appeler *la domination de type phallique*⁸¹. Cette forme de domination était d'autant plus stratégique dans la cristallisation des rapports de pouvoir qu'elle reposait non seulement sur une mobilisation des fondements subjectifs de la masculinité et de la féminité, mais aussi parce qu'elle avait des liens directs et étroits avec l'économie générale de la sexualité. De ce point de vue, elle renvoyait à la vie psychique du pouvoir en tant que telle⁸². En effet, au cœur de certaines constructions africaines de la masculinité et du pouvoir se trouvait le phallus⁸³. La domination masculine dérivait une grande partie de sa puissance et de son théâtre, non pas tant de la mise en péril de la vie au cours de la guerre que de la capacité de l'individu mâle à démontrer sa virilité aux dépens de la femme, à en obtenir la validation par celle-là même qui était subjuguée⁸⁴.

De ce point de vue, le phallus n'était pas seulement l'emblème masculin par excellence, ou encore ce qui était censé en exhiber l'attribut essentiel. Véritable statue vivante du soi masculin, il constituait aussi un lieu d'évaluation de soi et du pouvoir. C'est la raison pour laquelle il faisait l'objet d'un culte plus ou moins avoué. Le pénis était, quant à lui, cette partie du corps qui, tout en stipulant et en spécifiant le masculin comme tel, travaillait à assigner à chaque sexe sa propre place dans l'ordre des choses⁸⁵. Au demeurant, les registres de la jouissance mâle étaient tous ordonnés autour de la turgescence du membre viril, la privation d'érection renvoyant à la menace de la vulnérabilité, bref à l'émasculatation et à l'impouvoir. Pour le reste, la production des insignes du pouvoir et les représentations du politique étaient si liées à l'emblème phallique

⁷⁹ Cf. M. Niger-Thomas, « Women and the arts of smuggling in Western Cameroon », *African Studies Review*, vol. 44, 2, 2001.

⁸⁰ Lire F. Oyekani, ed., *Men, Women and Violence*, Dakar, CODESRIA, 2000 ; D. Posel, « The scandal of manhood : Unmaking secrets of sexual violence in post-apartheid South Africa », article présenté lors de la conférence « Sex and Secrecy » (Sexe et Secret), Université de Witwatersrand, juin 2003.

⁸¹ La domination phallique s'exprime sous plusieurs formes. Je n'en étudierai ici que le versant qui s'appuie sur les attributs physiques et les dispositions anatomiques pour produire des effets de subjugation. Sur d'autres aspects tels que la séduction, le plaisir et l'érotisme, cf. T.K. Biaya, « Eroticism in Senegal and the art of Ousmane Dago », *Public Culture* (à paraître). De manière plus générale, lire la note de J. Butler, « Revisiting bodies and pleasures », *Theory, Culture & Society*, vol. 16, 2, 1999, pp. 11-20.

⁸² Sur cette notion, lire J. Butler, *The Psychic Life of Power*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

⁸³ Cf. A. Mbembe, *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001.

⁸⁴ Sur cet idéal de la « belle mort » et ses rapports avec les formes de glorification de la virilité, lire A. Rauch, *Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette, 2000, ch. 2.

⁸⁵ Voir S. Lallemand, *La sexualité dans les contes africains*, Paris, L'Harmattan, 1986.

que la mise en œuvre du pouvoir s'apparentait métaphoriquement à la mise en œuvre d'une érection, la figure de l'autocrate devenant, de ce fait, le symbole achevé de l'*Homo erectus*⁸⁶.

La jouissance, quant à elle, s'exprimait de deux manières. Et d'abord dans le va-et-vient de ce qui présentait tous les traits d'une conquête : mouvement alterné d'introïssion, de retrait, puis de repénétration dans l'intériorité féminine ; ensuite dans l'opération expulsive : l'évacuation et la déjection de la réserve séminale, ce signe majeur de tout orgasme supposé viril. Dans les deux cas, le phallus devait opérer comme un instrument de subjugation de la femme. Cette subjugation avait lieu, d'une part, dans l'acte conscient d'écartèlement, de possession et de domination physique d'un corps par un autre, à travers l'une de ses parties privilégiées. Dans les deux cas également, l'élément d'exhibition des « avoirs virils » et la démonstration active, voire agressive de leur validité constituaient des pierres angulaires du plaisir mâle.

Enfin, le corps de la femme était subjectivement placé dans une position telle qu'il courait constamment le danger d'être dépouillé de toute signification autonome. Tout était fait en sorte que chacune des parties de son anatomie n'ait de sens que dans l'usage privé auquel les destinait leur dompteur : un habitacle dont la fonction était de recevoir un émissaire liquide ainsi que l'étui portant le fluide. On retrouve dans la culture du militarisme tous les traits de cette économie jouissive et les éléments centraux de la relation à l'objet qui la sous-tend⁸⁷. Cette culture y puise ses référents, ses langages et ses pratiques. Aujourd'hui, et cette culture, et cette économie jouissive trouvent leur lieu majeur d'articulation dans la conjugaison – relativement inédite – entre le fusil et le phallus.

Ce déplacement s'explique. En effet, au cours du dernier quart du xx^e siècle, le phallus en tant que signifiant central du pouvoir et apanage de la domination masculine a subi de profondes remises en question⁸⁸. Cette contestation s'est exprimée sous différentes figures. Certaines ont pris la forme d'une instabilité maritale et d'une circulation des femmes relativement chronique⁸⁹. D'autres se sont exprimées sous la forme de paniques urbaines au centre desquelles se trouvait la peur de la castration⁹⁰. D'autres ont emprunté les voies de l'imaginaire, au modèle de l'érection venant se substituer le danger d'une vaginalisation du phallus et de son avalement définitif, ou en tous cas sa fixation dans un état de détumescence sans retour. Dans la cartographie culturelle de la fin du xx^e siècle africain, l'on se retrouve donc confronté à une dynamique phallique qui, plus qu'auparavant, est un champ de mobilités multiples. Certes, le phallus continue de représenter un signe essentiellement différenciateur. Cependant, ses fonctions primordiales sont d'autant plus brouillées que l'on rentre subrepticement dans un âge caractérisé par la démasculinisation des hommes, sous l'effet de forces diverses dont certaines sont d'ordre économique, tandis que d'autres relèvent d'autres facteurs⁹¹.

Mais loin de conduire à un apaisement des conflits entre les sexes, la crise de la centralité du phallus dans les opérations de masculinisation et dans les opérations du pouvoir a entraîné la montée des phénomènes de brutalité dans les relations quotidiennes. Petit à petit, il n'y a plus guère de violences qui ne laissent des empreintes sur le corps des victimes, tout comme il n'y a plus de jouissance, aussi brève soit-elle, qui ne se traduise par un raidissement de la dichotomie des sexes. Émergent par ailleurs, sinon dans la sphère publique du moins dans l'inconscient collectif, des formes de sexualité auparavant réprimées, à l'instar de l'homosexualité et du lesbianisme⁹². Face au sentiment – répandu parmi les hommes – de féminisation menaçante, les *rites de vérification de la virilité* se multiplient. Les contextes de guerre aidant, la tension entre ce qui est menacé d'abolition et ce qui est d'ores et déjà supprimé s'accroît, et des rapports de substituabilité s'instaurent entre le phallus et le fusil.

⁸⁶ Lire A. Mbembe, « The " thing " and its double in Cameroonian cartoons », in K. Barber, ed., *Readings in African Popular Culture*, Londres, James Currey, 1996.

⁸⁷ Nous ne traitons ici que des pulsations du masculin. Pour une tentative d'interprétation féministe, lire A. Mama, « Dissenting daughters ? Gender politics and civil society in a militarized state », *CODESRIA Bulletin*, 3 et 4, 1999, pp. 29-36 ; ou encore, du même auteur, « Khaki in the family : Gender discourses and militarism in Nigeria », Centre for Research and Documentation, Kano (Nigeria).

⁸⁸ K.L. Little, *African Women in Towns : An Aspect of Africa's Social Revolution*, Londres, Cambridge University Press, 1973.

⁸⁹ R. Cohen, « Dominance and defiance : A study of the marital instability in an Islamic African society », Washington D.C., American Anthropological Association, 1971.

⁹⁰ B.M. Sackey, « The vanishing sexual organ phenomenon in the context of Ghanaian religious beliefs », *African Anthropology*, vol. IV, n° 2, 1997, pp. 110-125.

⁹¹ Se reporter au dossier sur « les transformations de la sexualité en Afrique », in *Bulletin du CODESRIA*, 2 et 3, 1999.

⁹² Sur l'homosexualité, voir H. McLean, L. Ngcobo, « " Abangibhamayo bathi ngimnandi " (Those who fuck me say I'm tasty) : Gay sexuality in Reef townships », in M. Gevisser, E. Cameron, eds., *Defiant Desire*, New York, Routledge, 1995 ; S. Murray, R. Will, eds., *Boy-Wives and Female Husbands : Studies in African Homosexualities*, New York, St Martin's Press, 1998 ; M. Epprecht, « The " unsaying " of indigenous homosexualities in Zimbabwe : Mapping a blindspot in an African masculinity », *Journal of Southern African Studies* 24, 4, 1998, pp. 631-651 ; D. Donham, « Freeing South Africa : The " modernization " of male-male sexuality in Soweto », *Cultural Anthropology* 13, 1, 1998, pp. 3-21.

D'une part, et pour nombre d'enfants-soldats formant désormais le gros des troupes, la vérification de la virilité passe par le fusil. La possession d'un fusil agit, en retour, comme l'équivalent de la possession d'un phallus au sortir de l'âge virginal. Mais la médiation entre le fusil et le phallus n'est pas qu'imaginaire. Donner la mort grâce au fusil a lieu presque simultanément que la mise à l'épreuve par l'acte sexuel – en ce cas, de manière générale, par le viol collectif. D'autre part, posséder un fusil, c'est jouir d'une position d'accès presque indéfini aux biens sexuels ; c'est, surtout, accéder de manière très tactile à une certaine forme d'abondance au cœur de laquelle la femme constitue comme l'excédent, ce que l'on peut dépenser sans souci de réapprovisionnement.

Enfin, l'acte sexuel lui-même achève de devenir non seulement un élément de viol, mais aussi de violence. Viol dans la mesure où l'accès à l'intériorité de la femme se fait par effraction. Violence dans la mesure où l'on use de la force pour posséder et dominer une volonté étrangère comme on le ferait dans un combat. Ainsi se rejoignent jouissance par le fusil et jouissance par le phallus. Dans le premier cas, la jouissance s'achève par la production d'un corps inerte et vidé de toute vie. Dans le deuxième cas, elle s'achève par une décharge aussi violente que brève : l'apaisement orgasmique par le biais duquel le pouvoir de jouir est converti en pouvoir d'objectification radicale de l'autre dont on tarabuste, creuse, fouille et vide le corps dans l'acte même du viol.

Conclusion

Toutes ces évolutions indiquent que loin d'être linéaires, les trajectoires de la transformation politique en Afrique sont variées. En outre, elles ne sont guère irréversibles. Les itinéraires suivis d'un pays à l'autre présentent, certes, des différences significatives. Mais ils témoignent également de profondes convergences. Mieux, dans chaque pays se retrouve, de plus en plus, une concaténation et un enchevêtrement de configurations. Les formes de l'imagination politique sont, elles aussi, diverses. Elles relèvent de logiques paradoxales défiant, de ce fait même, les dichotomies généralement de mise dans les analyses traditionnelles du politique et de la production culturelle en Afrique. Pour le reste, les conditions matérielles de production de la vie se sont profondément transformées au cours du dernier quart du xx^e siècle. Ces transformations ont été accompagnées par un changement décisif des paradigmes et des imaginaires du pouvoir, du politique et du conflit. Sont apparus, simultanément, une gamme de nouveaux dispositifs dont l'articulation, la distribution et la dissémination de même que les formes d'entrelacement avec des forces hétérogènes ont fini par modifier le rapport que l'on avait coutume d'établir entre la vie, le pouvoir et la mort.